Procès-verbal

Conseil communautaire Vendredi 10 Juillet 2020

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS

EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS

Vendredi 10 juillet 2020

L'an deux mil Vingt le Dix Juillet à 10 heures

Le conseil de la communauté d'agglomération du Beauvaisis, dûment convoqué par madame la présidente conformément aux dispositions de l'article L. 5211 - 11 du code général des collectivités territoriales s'est réuni dans **le Grand amphithéâtre de UniLaSalle - Campus Beauvais** - 19 rue Pierre Waguet - 60000 BEAUVAIS

Madame Caroline CAYEUX ouvre la séance, monsieur Alexis LE COUTEULX est désigné à l'unanimité secrétaire permanente de séance et procède à l'appel nominal

Madame Caroline CAYEUX – Présidente des délibérations 1 et 3 à 6

Monsieur Gérard HEDIN – Président de la délibération n°2

Présents :

Patrice HAEZEBROUC, Alain ROUSSELLE, Hans DEKKERS, Nathalie KABILE, Martine DELAPLACE, Christophe TABARY, Béatrice LEJEUNE, Caroline CAYEUX, Franck PIA, Sandra PLOMION, Lionel CHISS, Isabelle SOULA, Yannick MATURA, Anne-Françoise LEBRETON, Mohrad LAGHRARI, Corinne FOURCIN, Charles LOCQUET, Jacqueline MENOUBE, Charlotte COLIGNON, Antoine SALITOT, Catherine THIEBLIN, Victor DEBIL-CAUX, Hatice KILINC SIGINIR, Mamadou LY, Guylaine CAPGRAS, Jacques DORIDAM, Vanessa FOULON, Ali SAHNOUN ; Loïc BARBARAS, Farida TIMMERMAN, Peggy CALLENS, Cédric MARTIN, Laureen HULOT, Monette-Simone VASSEUR, Patricia HIBERTY, Thierry AURY, Dominique CLINCKEMAILLIE, Marianne SECK, Leila DAGDAD, Claire MARAIS-BEUIL, David MAGNIER

Philippe ENJOLRAS, Jean-Louis VANDEBURIE, Martine MAILLET, Dominique CORDIER, Valérie MENARD GAULTIER, Jean Marie SIRAUT, BOURLEAU Aymeric, BELLEPERCHE Sophie, Laurent DELAERE, Henry GAUDISSART, PHILIPPE VAN WALLEGHEM, Hubert VANYSACKER, David CREVET, Jean LEVOIR, DESIREST Philippe, Sylvain FRENOY, Jean-Charles PAILLART, Gregory PALANDRE, Christine PRETRE, Dominique DEVILLERS, Jean-François DUFOUR, Patrick SIGNOIRT, Bruno GRUEL, Marie Claude DEVILLERS, Frédéric GAMBLIN, Christiane HERMAND, Jean-Philippe AMANS, Eric MICLOTTE, Jean-Jacques DEGOUY, Samuel PAYEN, Noël VERCHAEVE, Jean-Pierre SENECHAL, Christophe DE L'HAMAIDE, Didier LEBESGUE, Alexis LE COUTEULX, Michel ROUTIER, Laurent LEFEVRE

Hubert PROOT, Catherine CANDILLON, Régis LANGLET, Francis BELLOU, Laurent DELMAS

Jean-Marie DURIEZ, Gérard HEDIN, Brigitte LEFEBVRE, Martial DUFLOT, Catherine MARTIN

Christian DEMAY, Nathalie Rolland, Marcel DUFOUR, Dominique MORET

Pouvoirs :

Philippe VIBERT représenté par Guylaine CAPGRAS

Halima KHARROUBI représenté par Franck PIA

Mamadou BATHILY représenté Mohrad LAGHRARI

Jérôme LIEVAIN représenté par Caroline CAYEUX

Ludovic CASTANIE représenté par Loïc BARBARAS

Christophe GASPART représenté par Farida THIMMERMAN

Roxane LUNDY représenté par Dominique CLINCKEMAILLIE

Mehdi RAHOUI représentée par Leila DAGDAD

Grégory NARZIS représenté par Thierry AURY

Date de la convocation : le 3 juillet 2020 - Date d'affichage : le 20 juillet 2020	
Nombre de présents : 92	**Nombre de votants : 101**

ORDRE DU JOUR
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
INSTALLATION

Le conseil communautaire est convoqué , **à huit clos, dans le grand amphithéâtre de UniLaSalle - Campus Beauvais, vendredi 10 juillet 2020 à 10h00** conformément aux dispositions de l'article L. 2121-9 du code général des collectivités territoriales.

1 - Installation du conseil communautaire

2 - Élection du président de la communauté d'agglomération du Beauvaisis

3 - Fixation du nombre de vice-présidents et du nombre de membres du bureau de la communauté d'agglomération du Beauvaisis

4 - Élection des vice-présidents et des membres du bureau de la communauté d'agglomération du Beauvaisis

5 - Lecture de la charte de l'élu local par le président de la communauté d'agglomération du Beauvaisis

6 - Délégations du conseil communautaire données au Président et au bureau communautaire

Fait à Beauvais le 3 juillet 2020

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 10 JUILLET 2020

Mme Caroline CAYEUX : Le quart d'heure Picard étant épuisé, je vous propose de vous installer pour que nous puissions commencer l'installation du Conseil Communautaire.
Je vais passer la parole à Philippe CHOQUET qui nous accueille ce matin, avec grand plaisir, merci beaucoup Philippe.

M. Philippe CHOQUET : Madame la Présidente, merci Caroline. Simplement vous souhaiter la bienvenue. C'est vrai que quand on nous a dit que vous alliez faire votre conseil d'installation chez nous, on était honorés, c'est symbolique, certes pour des raisons sanitaires mais vous êtes ici chez vous et vous pouvez revenir autant de fois que vous le souhaitez. Je trouve que c'est aussi symbolique dans le positionnement de l'école, puisqu'on est à l'interface entre les territoires ruraux et la Ville. Quand vous arrivez, vous voyez bien qu'on est au milieu de la campagne. Je trouve que c'est symbolique également, alors je n'ai pas la chance d'avoir l'écharpe tricolore mais je me dis toujours j'ai quand même un petit village de 2 000 habitants, puisqu'en fait l'école aujourd'hui a 2 000 élèves. Alors, peut-être que certains d'entre vous ne connaissent pas l'école, qui a pas mal évolué au cours des dernières années. Ici sur site c'est 2 000 étudiants dont 1 300 logent sur place, avec des thématiques qui couvrent tout ce qui est certes agriculture, et les gens nous voient encore beaucoup agricoles, mais depuis on a beaucoup évolué, on est dans l'agroalimentaire, tout ce qui est alimentation santé, dans la géologie, dans les énergies renouvelables, et il y a à chaque fois des nouvelles formations qui se créent en dynamique. Et puis donc cette spécificité d'avoir 1 300 élèves qui logent sur place mais beaucoup aussi qui logent soit en ville soit dans vos villages, puisqu'une école ça irrigue toute la région dans laquelle nous sommes. Symbolique aussi je trouve parce que vous le faites dans un lieu qui est habité par des jeunes, donc ça projette vers l'avenir et en tant qu'élus vous réfléchissez à ce que peut devenir votre commune, à ce que peut devenir notre Agglomération. Et dernier point qui est important, une école c'est un moteur de développement économique, c'est un élément d'attractivité fort du territoire. Ce n'est pas par hasard si les fleurons de la ville de Beauvais, justement, sont à l'aplomb des thématiques de l'école. Et le hasard fait que par exemple le P.D.G. d'Isagri est un ancien élève et beaucoup de ceux qui ont posé les bases d'Isagri sont des anciens élèves, le P.D.G. de AGCO est un ancien élève. Tout ceci concourt à ce rayonnement, et c'est vrai qu'au travers de la recherche, au travers de tout ce qui est innovations transferts, nous avons développé AgriLab, nous avons développé ITerra, l'incubateur accélérateur. Ce sont autant d'initiatives qui, dans le contexte de Covid, et les mois et années que nous allons vivre et qui seront compliqués, je pense qu'une école telle que le territoire a la chance de l'avoir est une opportunité. Et que vous veniez aujourd'hui chez nous, c'est vraiment symbolique et un honneur pour nous. Soyez les bienvenus, je ne reste pas parce que je n'ai pas l'écharpe de maire, je vous souhaite bon débat, et puis vous revenez ici quand vous voulez. Si un jour vous souhaitiez prendre un peu plus de temps pour comprendre ce qu'est l'impact d'une école sur un territoire comme le Beauvaisis, vous êtes les bienvenus et on peut envisager des séances soit de rattrapage pour les nouveaux élus, soit d'explication puisque l'école changeant il y a toujours des choses à raconter. Un grand merci et bonne journée, bon débat.
(*applaudissements*)

Mme Caroline CAYEUX : Chers collègues, chers amis, permettez-moi d'abord de vous dire quelques mots, avant que ne s'ouvre cette séance d'installation de l'exécutif de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, qui va nous permettre enfin de nous mettre en ordre de marche.
A partir d'aujourd'hui, nous allons pouvoir assurer les responsabilités qui nous ont été confiées par nos concitoyens et faire avancer ensemble le Beauvaisis. Une fois encore, cette séance a un caractère extraordinaire dans la mesure où pour des raisons sanitaires, liées à l'épidémie de Covid-19, et puis aussi à l'existence en ce moment de nombreux clusters en France, nous devons respecter les gestes barrière, le port du masque et la distanciation physique. Pour réunir l'ensemble des conseillers communautaires dans de bonnes conditions, nous avons donc dû être accueillis par l'institut LaSalle au sein de son grand amphithéâtre, et je salue et remercie encore Philippe CHOQUET pour cet accueil.

Avant que nous commencions l'élection de l'exécutif de la CAB, je voudrais saluer chaleureusement tous les nouveaux maires et tous les nouveaux conseillers qui rejoignent aujourd'hui le Conseil Communautaire. Les dernières élections municipales ont vu nos concitoyens porter 21 nouveaux maires à la tête des communes du Beauvaisis. Les 48 nouveaux conseillers communautaires représentent un taux de renouvellement de 47,5 % au sein de cette assemblée qui compte maintenant 101 conseillers. Je voudrais également faire un petit clin d'œil à mes collègues femmes. Nous sommes maintenant 35, soit un peu plus du tiers des conseillers communautaires. C'est une bonne nouvelle pour le territoire et je dirais une bonne nouvelle pour la démocratie. Il reste évidemment du chemin à faire mais nous sommes engagés désormais vers la parité, plus de parité et c'est tant mieux. Je vous souhaite donc la bienvenue à toutes et à tous au sein de cette assemblée.

En 2020, de nombreux élus n'ont pas souhaité renouveler leur engagement municipal et je voudrais avoir pour eux une pensée particulière car, entre 2014 et 2020, ils ont contribué à consolider notre Communauté d'Agglomération et en faire la belle structure intercommunale qui siège aujourd'hui. J'ai aussi le plaisir, heureusement, de retrouver quelques visages connus, qui reviennent pour une nouvelle mandature.

Permettez-moi enfin de rendre une nouvelle fois hommage à l'ensemble des élus et des services communautaires qui ont été mobilisés pendant cette crise sanitaire. Ils ont continué à assurer la pérennité du service public, ils ont permis l'organisation de nombreuses actions à destination de nos populations pour les aider, pour les soutenir dans la lutte générale que nous menions toutes et tous contre la propagation du virus. Je citerai l'emblématique opération Masques solidaires du Beauvaisis, qui a été menée grâce à une organisation parfaitement huilée, avec un engagement de chaque instant, et la volonté forte de nos agents. Je voudrais vous dire que cette opération a permis de distribuer plus de 160 000 masques sur notre territoire. Notre Communauté d'Agglo a ainsi montré sa capacité à agir vite et efficacement pour ses habitants.

Voilà chers collègues les quelques mots que je souhaitais vous dire en préambule de l'ouverture de ce Conseil Communautaire. Nous allons maintenant procéder à l'élection de l'exécutif de notre assemblée et je vous en remercie. Je voudrais saluer le benjamin des maires qui est ici dans cette salle, Alexis LE COUTEULX, le maire de Nivillers, et comme c'est l'usage, c'est à lui que reviendra l'honneur de faire l'appel. Je voudrais demander à chacun des élus, quand ils seront appelés, qu'ils aient la gentillesse de se lever puisque, vu le nombre de nouveaux élus, ce serait sympa je crois que vous puissiez vous lever pour vous présenter à l'appel de votre nom. Je vais maintenant passer la présidence de la séance à Gérard HEDIN, qui avec le benjamin, est le doyen aujourd'hui.

M. Gérard HEDIN : Merci Madame la Présidente. Effectivement, je suis le doyen de cette assemblée et j'ai la charge aujourd'hui de vous présenter l'élection.

Envoyé en préfecture le 17/07/2020
Reçu en préfecture le 17/07/2020
Affiché le
ID : 060-200067999-20200710-2020_347-DE

Délibération n°2020-347
(rapport réf 2020-347)

Installation du conseil communautaire

Madame Caroline CAYEUX, Présidente

La séance est ouverte sous la présidence de madame Caroline CAYEUX, Présidente sortante.

Par arrêté préfectoral en date du 23 octobre 2019 la composition du conseil communautaire corrélative au renouvellement général des conseils municipaux de 2020 et sur accord des conseils municipaux des communes membres a été arrêtée comme suit :

Nom de la commune	*Nombre de délégués*	*Nom de la commune*	*Nombre de délégués*
Allonne	*1*	Le Fay Saint Quentin	1
Auchy la Montagne	*1*	Le Mont-Saint-Adrien	*1*
Auneuil	*2*	Le Saulchoy	*1*
Auteuil	*1*	Litz	*1*
Aux Marais	*1*	Luchy	*1*
Bailleul sur Thérain	*1*	Maisoncelle Saint Pierre	*1*
Beauvais	*44*	Maulers	*1*
Berneuil en Bray	*1*	Milly-sur-Thérain	*1*
Bonlier	*1*	Muidorge	*1*
Bresles	*3*	Nivillers	*1*
Crèvecœur Le Grand	*2*	Pierrefitte en Beauvaisis	*1*
Fontaine-Saint-Lucien	*1*	Rainvillers	*1*
Fouquenies	*1*	Rémérangles	*1*
Fouquerolles	*1*	Rochy-Condé	*1*
Francastel	*1*	Rotangy	*1*
Frocourt	*1*	Saint-Germain-la-Poterie	1
Goincourt	1	Saint-Léger-en-Bray	1
Guignecourt	*1*	Saint-Martin-le-Nœud	1
Haudivillers	*1*	Saint-Paul	*1*
Herchies	*1*	Savignies	*1*
Hermes	*2*	Therdonne	*1*
Juvignies	*1*	Tillé	*1*
La Neuville en Hez	*1*	Troissereux	*1*
La Rue Saint Pierre	*1*	Velennes	*1*
La Chaussée du Bois d'Ecu	*1*	Verderel-lès-Sauqueuse	*1*
Lafraye	*1*	Warluis	*1*
Laversines	*1*		
Total : 101			

Envoyé en préfecture le 17/07/2020
Reçu en préfecture le 17/07/2020
Affiché le
ID : 060-200067999-20200710-2020_347-DE

A l'issus des élections municipales des 15 mars et 28 juin 2020, les m
désignés conseillers communautaires :

Nom de la commune	*Noms des conseillers communautaires*	*Conseillers communautaires suppléants le cas échéant*
Allonne	*Patrice HAEZEBROUCK*	*Laetitia LOUVET*
Auchy la Montagne	*Monsieur Alain ROUSSELLE*	*Francis Joly*
Auneuil	Hans DEKKERS Nathalie KABILE	
Auteuil	Martine DELAPLACE	*Francis LAQUITTANT*
Aux Marais	*Christophe TABARY*	*Dominique THOPART*
Bailleul sur Thérain	*Béatrice LEJEUNE*	*Stéphane JAMBOIS*
Beauvais	*Caroline CAYEUX* *Franck PIA* *Sandra PLOMION* *Lionel CHISS* *Isabelle SOULA* *Yannick MATURA* *Anne-Françoise LEBRETON* *Mohrad LAGHRARI* *Corinne FOURCIN* *Charles LOCQUET* *Jacqueline MENOUBE* *Philippe VIBERT* *Charlotte COLIGNON* *Antoine SALITOT* *Catherine THIEBLIN* *Victor DEBIL-CAUX* *Hatice KILINC SIGINIR* *Mamadou LY* *Guylaine CAPGRAS* *Jacques DORIDAM* *Vanessa FOULON* *Ali Sahnoun* *Halima Kharroubi* *Loïc BARBARAS* *Farida TIMMERMAN* *Mamadou BATHILY* *Peggy CALLENS* *Cédric MARTIN* *Jérôme LIEVAIN* *Laureen HULOT* *Ludovic CASTANIE* *Monette-Simone VASSEUR* *Christophe GASPART* *Patricia HIBERTY* *Roxane LUNDY* *Thierry AURY*	

Envoyé en préfecture le 17/07/2020
Reçu en préfecture le 17/07/2020
Affiché le
ID : 060-200067999-20200710-2020_347-DE

	Dominique CLINCKEMAILLIE *Mehdi RAHOUI* *Marianne SECK* *Grégory NARZIS* *Leila DAGDAD* *Claire MARAIS-BEUIL* *David MAGNIER* *Philippe ENJOLRAS*	
Berneuil en Bray	Jean-Louis VANDEBURIE	*Marie-Christine FORTUNA*
Bonlier	*Martine MAILLET*	*Virginie GRALL*
Bresles	CORDIER Dominique MENARD GAULTIER Valérie SIRAUT Jean-Marie	
Crèvecœur Le Grand	BOURLEAU Aymeric BELLEPERCHE Sophie	
Fontaine-Saint-Lucien	Laurent DELAERE	*Myriam DEBRAINE*
Fouquenies	*Henry GAUDISSART*	*Catherine HERAULT*
Fouquerolles	Philippe VAN WALLEGHEM	*Dominique CARPIER*
Francastel	Hubert VANYSACKER	*Denis PORQUIER*
Frocourt	David CREVET	*Angèle BIZET*
Goincourt	*Jean LEVOIR*	*Amina CHAOUALI*
Guignecourt	*DESIREST Philippe*	*Chantal TRANCHANT*
Haudivillers	*Sylvain FRENOY*	*Jean-Pierre MARCHADOUR*
Herchies	*Jean-Charles PAILLART*	*Gilles MARY*
Hermes	Grégory PALANDRE Christine PRETRE	
Juvignies	*Dominique DEVILLERS*	*Michel DEVELLENNES*
La Neuville en Hez	*Jean-François DUFOUR*	*Gérard DUCOLLET*
La Rue Saint Pierre	*Patrick SIGNOIRT*	*Christiane RENAUX*
La Chaussée du Bois d'Ecu	*Bruno GRUEL*	*Serge ANTY*

Envoyé en préfecture le 17/07/2020
Reçu en préfecture le 17/07/2020
Affiché le
ID : 060-200067999-20200710-2020_347-DE

Lafraye	*Marie Claude DEVILLERS*	*Yves PAUL*
Laversines	*Frédéric GAMBLIN*	*Maire Manuelle JACQUES*
Le Fay Saint Quentin	*Christiane HERMAND*	*Thierry VANBESELAERE*
Le Mont-Saint-Adrien	*AMANS Jean-Philippe*	*Lylian BELLAMY*
Le Saulchoy	*Eric MICLOTTE*	*Jean- Louis LUCAS*
Litz	*Jean-Jacques DEGOUY*	*Tristan LESCUYER*
Luchy	*Samuel PAYEN*	*Bruno POUCHAIN*
Maisoncelle-Saint-Pierre	*Noël VERCHAEVE*	*Frédéricka CHABLOZ*
Maulers	*Jean-Pierre SENECHAL*	*Cyr SAULNIER*
Milly-sur-Thérain	*Christophe DE L'HAMAIDE*	*Joëlle SANS*
Muidorge	*Didier LEBESGUE*	*Dominique DUPILLE*
Nivillers	*Alexis LE COUTEULX*	*Sébastien LE GOUIC*
Pierrefitte en Beauvaisis	*Michel ROUTIER*	*Frédéric CARDOT*
Rainvillers	*LEFEVRE Laurent*	*Benjamin DURAND*
Rémérangles	*Hubert PROOT*	*Henry ANDERSEN*
Rochy-Condé	*Catherine CANDILLON*	*Robert TRUPTIL*
Rotangy	*Régis LANGLET*	*Jérôme DESCROIX*
Saint-Germain-la-Poterie	*Francis BELLOU*	*Anita ANTY*
Saint-Léger-en-Bray	*Laurent DELMAS*	*Jean-Pierre DROBECQ*
Saint-Martin-le-Nœud	*Jean-Marie DURIEZ*	*Christelle CARVALLO*
Saint-Paul	*Gérard HEDIN*	*Françoise DEVESNE*
Savignies	*Brigitte LEFEBVRE*	*Michel BOQUET*
Therdonne	*Martial DUFLOT*	*Virginie DUBOS*
Tillé	*Catherine MARTIN*	*Daniel VANDENABEELE*
Troissereux	*Christian Demay*	*Mégane HACQUE*

Envoyé en préfecture le 17/07/2020
Reçu en préfecture le 17/07/2020
Affiché le
ID : 060-200067999-20200710-2020_347-DE

Velennes	*Nathalie ROLLAND*	*LONCKE Martial*
Verderel-lès-Sauqueuse	**Marcel DUFOUR**	*Alain DUBOSC*
Warluis	*Dominique MORET*	*Stéphane CAUCHOIS*

Madame Caroline CAYEUX déclare le conseil communautaire installé dans ses fonctions.

La présidence est ensuite cédée au doyen de l'assemblée, monsieur Gérard HEDIN, maire de la commune de Saint -Paul, pour l'élection du Président.

Pour Extrait Conforme,
La Présidente,
Caroline CAYEUX

Mme Caroline CAYEUX : J'ai oublié d'installer le Conseil Communautaire. C'est un détail ! C'est la délibération numéro 1.

1 – INSTALLATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Mme Caroline CAYEUX : Je vais vous lire : « Par arrêté préfectoral en date du 23 octobre 2019, la composition du Conseil Communautaire, corrélative au renouvellement général des conseillers municipaux de 2020 et sur accord des Conseils Municipaux des communes membres, a été arrêté comme suit » et je vous donne les communes avec leurs délégués.

Nom de la commune	*Nombre de délégués*	*Nom de la commune*	*Nombre de délégués*
Allonne	*1*	Le Fay Saint Quentin	1
Auchy la Montagne	*1*	Le Mont-Saint-Adrien	*1*
Auneuil	*2*	Le Saulchoy	*1*
Auteuil	*1*	Litz	*1*
Aux Marais	*1*	Luchy	*1*
Bailleul sur Thérain	*1*	Maisoncelle Saint Pierre	*1*
Beauvais	*44*	Maulers	*1*
Berneuil en Bray	*1*	Milly-sur-Thérain	*1*
Bonlier	*1*	Muidorge	*1*
Bresles	*3*	Nivillers	*1*
Crèvecœur Le Grand	*2*	Pierrefitte en Beauvaisis	*1*
Fontaine-Saint-Lucien	*1*	Rainvillers	*1*
Fouquenies	*1*	Rémérangles	*1*
Fouquerolles	*1*	Rochy-Condé	*1*
Francastel	*1*	Rotangy	*1*
Frocourt	*1*	Saint-Germain-la-Poterie	1
Goincourt	1	Saint-Léger-en-Bray	1
Guignecourt	*1*	Saint-Martin-le-Nœud	1
Haudivillers	*1*	Saint-Paul	*1*
Herchies	*1*	Savignies	*1*
Hermes	*2*	Therdonne	*1*
Juvignies	*1*	Tillé	*1*
La Neuville en Hez	*1*	Troissereux	*1*
La Rue Saint Pierre	*1*	Velennes	*1*
La Chaussée du Bois d'Ecu	*1*	Verderel-lès-Sauqueuse	*1*
Lafraye	*1*	Warluis	*1*
Laversines	*1*		
Total : 101			

A l'issue des élections municipales, les membres suivants ont été élus ou désignés conseillers communautaires :

Nom de la commune	*Noms des conseillers communautaires*	*Conseillers communautaires suppléants le cas échéant*
Allonne	*Patrice HAEZEBROUCK*	*Laetitia LOUVET*
Auchy la Montagne	*Monsieur Alain ROUSSELLE*	*Francis JOLY*
Auneuil	*Hans DEKKERS* *Nathalie KABILE*	
Auteuil	*Martine DELAPLACE*	*Francis LAQUITTANT*
Aux Marais	*Christophe TABARY*	*Dominique THOPART*
Bailleul sur Thérain	*Béatrice LEJEUNE*	*Stéphane JAMBOIS*
Beauvais	*Caroline CAYEUX* *Franck PIA* *Sandra PLOMION* *Lionel CHISS* *Isabelle SOULA* *Yannick MATURA* *Anne-Françoise LEBRETON* *Mohrad LAGHRARI* *Corinne FOURCIN* *Charles LOCQUET* *Jacqueline MENOUBE* *Philippe VIBERT* *Charlotte COLIGNON* *Antoine SALITOT* *Catherine THIEBLIN* *Victor DEBIL-CAUX* *Hatice KILINC SIGINIR* *Mamadou LY* *Guylaine CAPGRAS* *Jacques DORIDAM* *Vanessa FOULON* *Ali SAHNOUN* *Halima KHARROUBI* *Loïc BARBARAS* *Farida TIMMERMAN* *Mamadou BATHILY* *Peggy CALLENS* *Cédric MARTIN* *Jérôme LIEVAIN* *Laureen HULOT* *Ludovic CASTANIE* *Monette-Simone VASSEUR* *Christophe GASPART* *Patricia HIBERTY*	

	Roxane LUNDY *Thierry AURY* *Dominique CLINCKEMAILLIE* *Mehdi RAHOUI* *Marianne SECK* *Grégory NARZIS* *Leila DAGDAD* *Claire MARAIS-BEUIL* *David MAGNIER* *Philippe ENJOLRAS*	
Berneuil en Bray	*Jean-Louis VANDEBURIE*	*Marie-Christine FORTUNA*
Bonlier	*Martine MAILLET*	*Virginie GRALL*
Bresles	*Dominique CORDIER* *Valérie MENARD GAULTIER* *Jean-Marie SIRAUT*	
Crèvecœur Le Grand	*Aymeric BOURLEAU* *Sophie BELLEPERCHE*	
Fontaine-Saint-Lucien	*Laurent DELAERE*	*Myriam DEBRAINE*
Fouquenies	*Henry GAUDISSART*	*Catherine HERAULT*
Fouquerolles	*Philippe VAN WALLEGHEM*	*Dominique CARPIER*
Francastel	*Hubert VANYSACKER*	*Denis PORQUIER*
Frocourt	*David CREVET*	*Angèle BIZET*
Goincourt	*Jean LEVOIR*	*Amina CHAOUALI*
Guignecourt	*Philippe DESIREST*	*Chantal TRANCHANT*
Haudivillers	*Sylvain FRENOY*	*Jean-Pierre MARCHADOUR*
Herchies	*Jean-Charles PAILLART*	*Gilles MARY*
Hermes	*Grégory PALANDRE* *Christine PRETRE*	
Juvignies	*Dominique DEVILLERS*	*Michel DEVELLENNES*
La Neuville en Hez	*Jean-François DUFOUR*	*Gérard DUCOLLET*
La Rue Saint Pierre	*Patrick SIGNOIRT*	*Christiane RENAUX*
La Chaussée du Bois d'Ecu	*Bruno GRUEL*	*Serge ANTY*
Lafraye	*Marie Claude DEVILLERS*	*Yves PAUL*

Laversines	*Frédéric GAMBLIN*	*Maire Manuelle JACQUES*
Le Fay Saint Quentin	*Christiane HERMAND*	*Thierry VANBESELAERE*
Le Mont-Saint-Adrien	*AMANS Jean-Philippe*	*Lylian BELLAMY*
Le Saulchoy	*Eric MICLOTTE*	*Jean- Louis LUCAS*
Litz	*Jean-Jacques DEGOUY*	*Tristan LESCUYER*
Luchy	*Samuel PAYEN*	*Bruno POUCHAIN*
Maisoncelle-Saint-Pierre	*Noël VERCHAEVE*	*Frédéricka CHABLOZ*
Maulers	*Jean-Pierre SENECHAL*	*Cyr SAULNIER*
Milly-sur-Thérain	*Christophe DE L'HAMAIDE*	*Joëlle SANS*
Muidorge	*Didier LEBESGUE*	*Dominique DUPILLE*
Nivillers	*Alexis LE COUTEULX*	*Sébastien LE GOUIC*
Pierrefitte en Beauvaisis	*Michel ROUTIER*	*Frédéric CARDOT*
Rainvillers	*LEFEVRE Laurent*	*Benjamin DURAND*
Rémérangles	*Hubert PROOT*	*Henry ANDERSEN*
Rochy-Condé	*Catherine CANDILLON*	*Robert TRUPTIL*
Rotangy	*Régis LANGLET*	*Jérôme DESCROIX*
Saint-Germain-la-Poterie	*Francis BELLOU*	*Anita ANTY*
Saint-Léger-en-Bray	*Laurent DELMAS*	*Jean-Pierre DROBECQ*
Saint-Martin-le-Nœud	*Jean-Marie DURIEZ*	*Christelle CARVALLO*
Saint-Paul	*Gérard HEDIN*	*Françoise DEVESNE*
Savignies	*Brigitte LEFEBVRE*	*Michel BOQUET*
Therdonne	*Martial DUFLOT*	*Virginie DUBOS*
Tillé	*Catherine MARTIN*	*Daniel VANDENABEELE*
Troissereux	*Christian DEMAY*	*Mégane HACQUE*

Velennes	*Nathalie ROLLAND*	*LONCKE Martial*
Verderel-lès-Sauqueuse	*Marcel DUFOUR*	*Alain DUBOSC*
Warluis	*Dominique MORET*	*Stéphane CAUCHOIS*

Je déclare le Conseil Communautaire installé dans ses fonctions et je cède la présidence au doyen de l'assemblée.

Envoyé en préfecture le 17/07/2020
Reçu en préfecture le 17/07/2020
Affiché le
ID : 060-200067999-20200710-2020_348-DE

Délibération n°2020-348
(rapport réf 2020-348)

Élection du président de la communauté d'agglomération du Beauvaisis

Monsieur Gérard HEDIN, Doyen de l'assemblée

1) La Présidence est cédée au doyen d'âge de l'assemblée conformément aux dispositions de l'article L. 5211-9 du code général des collectivités territoriales.

2) Le conseil désigne le secrétaire de séance.
Monsieur Alexis LE COUTEULX est désigné secrétaire de séance à l'unanimité.

3) Appel nominal et vérification du quorum (51).

4) Rappel des textes applicables à l'élection du président.

Les articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales prévoient que l'élection du président d'un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) répond aux mêmes règles que celles prévues pour les conseils municipaux.

Aussi l'élection du président a lieu au scrutin secret à la majorité absolue.

Si après de 2 tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin et l'élection à lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages le plus âgé est déclaré élu.

5) vote électronique :
La solution de vote interactif de la société Navarin - Hyper Master est mise en œuvre pour l'élection du président de la communauté d'agglomération du Beauvaisis.

6) Appel à candidature.
Caroline CAYEUX

Envoyé en préfecture le 17/07/2020
Reçu en préfecture le 17/07/2020
Affiché le
ID : 060-200067999-20200710-2020_348-DE

7) Déroulement du vote au scrutin secret.

Des boitiers de vote individuels sont distribués à chaque membre du conseil communautaire.
Le vote se réalise en un seul appui sur le bouton correspondant à l'option choisie par le votant parmi les choix affichés sur l'écran de l'amphithéâtre.
Chaque conseiller appuiera sur la touche correspondant au candidat déclaré.
Pendant le temps de vote, un bouton corbeille permet au participant d'effacer et de corriger son vote.

8) Dépouillement :
Le logiciel de gestion associé au dispositif de vote électronique gère en direct les résultats obtenus qui sont affichés sur l'écran de l'amphithéâtre immédiatement après la clôture de chaque vote.

Résultats :
- nombre de votants : **101**
- **nombre de bulletins blancs : 10**
- **nombre de bulletins nuls :2**
- **suffrage exprimé : 89**
- **majorité absolue : 45**

Caroline CAYEUX : 89 voix

Le président déclare élu le candidat qui a obtenu la majorité absolue.

Madame Caroline CAYEUX ayant obtenu la majorité absolue est élue Présidente de la communauté d'agglomération du Beauvaisis

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis

Pour Extrait Conforme.
La Présidente,
Caroline CAYEUX

2 – ÉLECTION DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS

M. Gérard HEDIN : Merci Madame la Présidente. En préambule, je vais vous lire un texte concernant le mode des élections.

L'élection du Président ainsi que l'élection des Vice-Présidents et des membres du Bureau ont lieu au scrutin secret à la majorité absolue. Compte tenu de l'ampleur de ces scrutins, l'utilisation du vote électronique a été retenue. Ce système de vote fiable et complet garantit les principes fondamentaux tels que le secret du vote et la sincérité du scrutin. Des boîtiers de vote individuel seront distribués à chaque membre du Conseil Communautaire, je pense que tout le monde les a. Le vote se réalise en un seul appui sur le bouton correspondant à l'option choisie par le votant, parmi les choix affichés sur l'écran de l'amphithéâtre. Pendant le temps de vote, un bouton « corbeille » permet aux participants d'effacer et de corriger sa réponse.

Il est proposé de réaliser un premier vote blanc avec les boîtiers, afin de nous assurer que chacun comprenne et en appréhende les modalités d'utilisation. Il est proposé que chacun vote et teste le bouton de correction.

Mr. Nicolas SCHOCKAERT: Bonjour à tous. Vous pouvez voter, le vote est ouvert. Vous faites choix 1 pour le 1er choix, le bouton 2 pour le choix 2 ou le 3 pour le vote blanc. Le bouton « corbeille » est à gauche du zéro, et il ne faut pas appuyer sur le bouton jaune, c'est tout ce que je vous demande, c'est une fonctionnalité qui n'a pas lieu d'être ici. Si vous avez appuyé sur le bouton jaune, vous attendez 10-15 secondes, vous faites corbeille et vous refaites choix 1-2 ou 3.
Il n'y a pas de top à donner, le vote est ouvert, vous pouvez d'ores et déjà appuyer sur votre choix. Il n'y a pas de validation à faire, juste le choix. Vous avez le message qui vous indique « receved », en anglais, qui confirme que votre vote est enregistré. Vous voyez en direct le nombre de votants. 96-97...

Mme Caroline CAYEUX : Certains d'entre vous doivent avoir des pouvoirs. Qui a des pouvoirs par exemple ? Vous êtes assez nombreux, donc n'oubliez pas de voter 2 fois.
Sur chaque boîtier, pas deux fois sur le vôtre ! Est-ce que c'est clair pour tout le monde, est-ce qu'il y a des questions ? Il y en a 3 qui n'ont pas voté, on est 101.

Mr. Nicolas SCHOCKAERT: Pour le test, on va pouvoir vous afficher qui n'a pas voté, on ne le fera pas pour les votes réels.

Mme Caroline CAYEUX : Noël VERCHAEVE, il est là ? Noël ? Laurent LEFEVRE, il est là ? Ça y est ? C'est bon, il y en a 101 ? Il en manque un, quelqu'un qui a un pouvoir qui a oublié de voter 2 fois ? Ah il y a un absent, d'accord, qui n'a pas donné de pouvoir.
On fait un deuxième vote test ?

Mme Caroline CAYEUX : Nicolas, Dominique DEVILLERS me dit s'il y a une abstention ou un vote blanc, comment ça se passe ?

Mr. Nicolas SCHOCKAERT : Justement je viens d'aller aux infos, donc on va faire un deuxième vote dans lequel vous pourrez choisir de vous abstenir.

Mme Caroline CAYEUX : Alors, on ne vote pas du tout à ce moment-là ?

Mr. Nicolas SCHOCKAERT : Si, si. Une précision également, tant qu'on ne vous annonce pas que le vote est clôturé, vous pouvez encore changer votre vote. N'hésitez pas à utiliser le bouton corbeille plusieurs fois s'il le faut, pour annuler le choix que vous avez fait.
Donc ce vote c'est une délibération test, vous avez le choix de vous abstenir en choisissant 3.

Mme Caroline CAYEUX : Vous avez remarqué, sur votre boîtier il y a marqué « reçu » , enfin « receved », quand vous avez voté.

Mr. Nicolas SCHOCKAERT : Comme vous voyez à l'écran, si vous souhaitez voter pour c'est le chiffre 1, contre le 2, et vous abstenir c'est 3. Il n'y a pas à valider, juste taper sur la touche qui correspond à votre choix. Il manque 6 votants. On va afficher qui n'a pas voté. Est-ce que vous avez des difficultés particulières ?
Ces tests sont utiles puisqu'on va pouvoir se rendre compte que certains boîtiers peuvent dysfonctionner. Nous allons recommencer. Vous allez être 101 votants, désormais nous avons un pouvoir du dernier élu qui n'a pu se rendre aujourd'hui. Pour ce vote, vous avez 3 choix possibles : si vous souhaitez voter pour vous appuyez sur le chiffre 1 ; si vous souhaitez voter contre, vous appuyez sur le 2 ; si vous souhaitez vous abstenir, vous appuyez sur le 3. Il n'y a rien d'autre à faire. Si vous vous êtes trompé dans votre choix, aucun souci, vous appuyez sur la corbeille et vous recommencez un nouveau vote, autant de fois que nécessaire, votre choix définitif sera entériné une fois qu'on va clôturer le vote. Faites-nous signe si vous avez des difficultés.
Vous voyez qui n'a pas voté, Madame FOULON, Monsieur BELLOU. Appuyez sur la touche corbeille.

Mme Caroline CAYEUX : Est-ce que tous les boîtiers marchent ? Pas trop de corbeilles et de recommencés parce que sinon on va finir par voter à 150 au train où ça va !

Mr. Nicolas SCHOCKAERT: Nous proposons de refaire un nouveau test pour s'assurer que tout le monde est au point. Donc c'est un autre format de vote, vous avez ici 4 choix, le choix 1-2, pour vous abstenir le choix 3, et pour voter blanc, cette fois on vous laisse la possibilité le choix 4. Donc un seul appui sur le chiffre que vous souhaitez, la corbeille pour revenir en arrière et faire un nouveau choix.
Monsieur le Maire de Litz a un souci. On vous annoncera à voix haute les options de vote. Le vote a été clôturé, désormais on vous affiche le résultat du vote, avec les détails du suffrage. C'est ce que vous allez voir tout de suite après dans les élections que l'on va vous proposer. Les votes blancs apparaissent bien, 53 votes blancs.

M. Gérard HEDIN : Je reprends donc la parole, après ce petit moment de détente. L'élection du Président a lieu au bulletin secret. Monsieur Alexis LE COUTEULX, vous êtes benjamin de l'assemblée, donc vous allez faire l'appel nominal s'il vous plaît, benjamin des maires. J'y ai été moi aussi dans le temps ! Allez-y, vous faites l'appel nominal s'il vous plaît.

APPEL NOMINAL

M. Gérard HEDIN : Maintenant, je fais appel à candidature pour représenter l'Agglo en qualité de Président ou de Présidente de l'Agglomération du Beauvaisis. Y a-t-il des candidats ? J'ai évidemment une candidate, c'est Madame Caroline CAYEUX. Y en a-t-il d'autres dans l'assemblée ? Monsieur Thierry AURY. Je vous en prie.

M. Thierry AURY : Simplement vous dire quelques mots au nom des élus de gauche et écologistes de Beauvais, à l'occasion de l'installation du Conseil de l'Agglomération du Beauvaisis. Nous ne présenterons pas de candidature à la présidence mais nous souhaitions vous dire à cette occasion quelques mots pour cette installation, dans des conditions qui sont tout à fait inédites et singulières. Nous voulons tout d'abord saluer tous nos collègues des communes rurales, avec qui nous voulons travailler de manière constructive dans l'intérêt des habitants de notre territoire et de leur avenir, en souhaitant que notre instance soit un lieu d'élaboration démocratique de nos projets communs.
Tout d'abord, je vais vous faire part d'un petit regret tout de même, c'est l'heure de notre réunion ce matin qui fait que plusieurs de nos collègues n'ont pu être présents puisqu'ils sont retenus pour des raisons professionnelles, et je souhaite que ça soit exceptionnel, la réunion à cette heure-ci, un matin en semaine.
Tout d'abord, ces quelques mots sur les élections qui viennent de se dérouler, dans ce contexte tout à fait singulier. Elles ont été marquées de notre point de vue par plusieurs aspects. 1/ Une inquiétude forte de nos concitoyens sur toutes les questions écologiques, sur l'avenir de notre planète et ça nous impose d'avoir cet élément en tête pour tous les projets que nous allons porter pour l'Agglomération. Elles ont été marquées aussi, évidemment on le regrette tous, par une abstention record, plus ou moins forte selon les communes mais quand même record, signe aussi, il n'y a pas que le coronavirus dans les raisons de cette abstention, aussi d'une défiance malheureusement grandissante d'une partie de nos concitoyens vis-à-vis de la vie politique et qui nous impose aussi de ce point de vue-là des efforts importants pour associer les citoyens aux décisions, surtout de la part d'une instance qui est souvent très méconnue en tant que Conseil Communautaire, et qui paraît éloignée des citoyens. Enfin, la crise économique très dure dans laquelle nous entrons et qui va nécessiter des réponses fortes aux urgences sociales. Notre Agglomération a de larges compétences qui permettent d'intervenir dans de nombreux domaines touchant à la vie quotidienne des habitants. Et je voudrais dire qu'en cohérence avec ce que nous avons porté dans la campagne municipale de Beauvais, mais que je sais aussi partagé par de nombreux élus ici, nous serons particulièrement vigilants sur plusieurs grands sujets. Je pense à la question des transports et des déplacements, avec une politique qui devrait de plus en plus encourager, promouvoir toutes les alternatives à la voiture, à la fois en matière de transports collectifs mais aussi de mobilité douce. La question de l'eau, avec l'exigence du renforcement de la maîtrise publique de cette ressource vitale, afin de garantir durablement un approvisionnement de qualité, avec une préservation de la ressource et des tarifs aussi qui soient très accessibles à tous notamment, pour les premiers m^3 qui sont indispensables à la vie. L'action sur le plan économique, afin de favoriser tous les projets s'inscrivant dans la transition écologique et la création d'emplois durables et de qualité ; la préservation des terres agricoles et le développement de zones maraîchères afin de développer les circuits courts, de garantir une alimentation de qualité, avec notamment le développement des productions bio, et protéger notre environnement et celui de nos enfants. Enfin une politique volontariste d'incitation à la réduction de la production de déchets et à l'effort de recyclage le plus élevé possible des déchets.
Je ne veux pas allonger, évidemment nous aurons tout au long de ces années l'occasion de revenir à l'occasion des projets concrets qui seront portés, mais voilà les quelques mots que nous souhaitions porter à cette séance d'installation. Je vous dirais que pour l'élection de la Présidence de notre Communauté d'Agglomération, et conformément au souhait de nos électeurs, cela ne vous surprendra pas que nous ne votions pas pour la candidature de Caroline CAYEUX.

M. Gérard HEDIN : Merci Monsieur AURY. Madame la Présidente, mes chers collègues, c'est en ma qualité d'élu issu du monde rural et de vice-président sortant d'une Agglomération qui a prouvé son efficacité au service des territoires que je prends la parole ce matin. Si je le fais, c'est parce qu'il me semble être une évidence de proposer la candidature de Madame Caroline CAYEUX à la présidence de notre Communauté d'Agglomération du Beauvaisis. Les raisons de ce choix sont simples mais je le disais précédemment, presque naturelles. Depuis sa création et sous la présidence de Caroline CAYEUX, notre Communauté d'Agglomération s'est renforcée, consolidée, affirmée comme un secteur efficace du développement de notre territoire. Au quotidien, la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis œuvre à l'amélioration concrète de la qualité de vie de nos concitoyens. Rappelons pour celles et ceux qui l'ignorent que la C.A.B. a été la première communauté d'agglomération du Département. Notre institution est encore jeune mais elle est pleine d'énergie et de vitalité. Elle a démontré sa capacité à fédérer notre territoire, à unir nos communes, et à proposer aux habitants du Beauvaisis les services toujours plus utiles et positifs pour l'amélioration de leur vie quotidienne. Si aujourd'hui notre Communauté d'Agglomération est arrivée à ce niveau de présence sur le territoire et d'efficacité au bénéfice des habitants, mais aussi des entreprises du Beauvaisis, cela est en grande partie dû à la gouvernance instaurée par Caroline CAYEUX. Sa présidence s'est toujours faite dans le dialogue et la concertation, dans le respect des uns et des autres, en essayant toujours de trouver un consensus efficace et constructif pour notre territoire.
C'est pourquoi je souhaitais, au nom de l'exécutif, proposer la candidature de Caroline CAYEUX à la présidence de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis. Je vous en remercie.
On va prendre son petit boîtier, j'ai donc pris bonne note qu'il n'y avait pas d'autre candidat. Madame CAYEUX est donc la seule candidate, je vais vous inviter à voter. Je pense que tout le monde a bien compris que Madame CAYEUX c'est le bouton numéro 1.

Déroulement du vote

M. Gérard HEDIN : Le vote est clôturé, merci à vous. Je pense que vous voyez bien les résultats. Caroline CAYEUX est élue avec 89 voix. C'est donc notre Présidente, merci pour elle.
(*applaudissements*)

Mme Caroline CAYEUX : Chers collègues maires, chers conseillers communautaires et chers amis.
Mes premiers mots seront ceux d'une présidente qui vous remercie chaleureusement, une présidente émue mais aussi confiante. Emue car le renouvellement de votre confiance me va droit au cœur et honore mon engagement à vos côtés. Cette confiance, c'est le témoignage du soutien que vous me portez, de votre envie partagée que nous continuions ensemble à œuvrer pour le quotidien, pour le bien-être de nos habitants et pour le bien-être de notre territoire. Cette aventure a commencé il y a près de 17 ans maintenant, puisque la création de la C.A.B. avait été décidée en novembre 2003. Depuis le 1er janvier 2004, date de la création officielle de notre Agglomération, que de chemin parcouru ! En 2008, puis en 2017 et en 2018, notre territoire s'est agrandi. Aujourd'hui, nous sommes 101 conseillers communautaires représentant 53 communes et plus de 100 000 habitants. Aujourd'hui, j'ai la conviction que notre Agglomération va aux devants d'une nouvelle ère, qui sera résolument placée sous le signe de la préservation de notre environnement et de l'amélioration de la qualité de vie de chacun de nos concitoyens. Je le disais dans mon propos introductif, l'arrivée de 21 nouveaux maires est la proposition à venir d'un renouvellement profond de l'exécutif communautaire et les bouleversements de l'après Covid-19 doivent nous engager dans une réflexion plus large, plus profonde et bien plus structurante pour notre territoire. Je l'ai souvent dit, une Communauté d'Agglomération, avant l'addition des communes, des personnalités, des histoires et des projets, c'est avant tout une communauté de destins. Nous vivons sur un même territoire, nous nous connaissons, nous avons des habitudes de vie dans ce que nous appelons plus communément notre bassin de vie.

Mme Caroline CAYEUX : Ce bassin de vie, c'est là où s'organisent les fonctions vitales du quotidien pour chacune et chacun d'entre nous. Vivre, travailler, se déplacer, s'épanouir, réussir, prospérer dans tous les domaines de la vie. Ce destin commun, je souhaite que nous puissions dans l'avenir le formaliser et l'inscrire dans un grand projet de territoire, qui unisse toutes les volontés et toutes les énergies pour structurer une vision commune. Il est de notre responsabilité en effet de proposer à nos concitoyens une vision de l'aménagement du territoire tournée vers un unique et seul objectif, la qualité de vie ici dans le Beauvaisis.

Aujourd'hui, l'Agglo du Beauvaisis approche de sa majorité. En 2022, elle aura 18 ans. C'est un âge auquel elle pourra prétendre à de nouvelles ambitions, envisager d'autres perspectives et porter une autre façon de voir et d'agir. Je souhaite que nous bâtissions ensemble, concrètement, puissamment, un projet de territoire capable d'enraciner et d'inscrire le Beauvaisis dans une perspective d'avenir innovante mais concrète, audacieuse mais solide. Je vous proposerai dès la rentrée la constitution d'un groupe de travail et de réflexion pour mener un travail introspectif et prospectif sur notre territoire, ses atouts, ses forces, ses faiblesses, afin de définir la voie que nous devons tracer pour nos communes et leurs habitants. C'est pourquoi je réunirai dès septembre la Conférence des Maires. Nous devons mener ensemble cette réflexion sur l'avenir du Beauvaisis et les enjeux auxquels il sera confronté. Nous devrons ensemble définir les orientations stratégiques pour mieux préciser le contenu de notre projet de territoire mais aussi les grands objectifs que nous voulons poursuivre.

Permettez-moi de donner dès à présent quelques pistes de réflexion qui n'ont rien d'innovant mais qui doivent être affirmées et je pense réaffirmées encore. L'urgence climatique n'est plus à démontrer, nous sommes toutes et tous conscients de la nécessité qu'il y a à respecter la nature et le vivant d'une manière générale. Nous devons ici, dans cette assemblée, nous engager à prendre soin de la nature et par là-même de l'homme. Ce sera donc un axe prioritaire de ce mandat. Bien sûr nous avons déjà commencé à travailler dans ce domaine, notamment à travers la mise en œuvre du Plan Climat Air Énergie Territorial, ainsi que la signature d'un contrat de transition écologique et d'un Contrat Local de Santé. Notre territoire fourmille de lieux et d'espaces naturels préservés, d'endroits remarquables que nous souhaitons mieux valoriser. Je crois qu'on peut dire que c'est une agglo verte et bleue, naturelle par elle-même si on peut le dire. Nous aurons donc à valoriser tous les espaces qui présentent un caractère exceptionnel et une réelle attractivité. Tous les espaces qui sont susceptibles d'attirer des créateurs d'entreprise, des visiteurs bien sûr mais aussi ceux qui doivent être réservés et protégés.

Au cours de cette mandature, nous aurons aussi à cœur de valoriser la ruralité, car elle fait partie intégrante de l'identité de notre territoire. C'est une réelle force du Beauvaisis, un complément indispensable et un point d'équilibre entre nos 52 communes et la ville-centre qui est Beauvais. C'est en nous appuyant sur le rural et sur l'urbain, c'est en articulant leurs atouts respectifs autour de notre projet de transition écologique et de développement territorial que nous réussirons pour nos habitants et pour notre territoire. De gros chantiers ont déjà été engagés avec des objectifs clairs, mais il nous faudra aller au bout de nos réflexions et de nos actions dans les domaines, dans les domaines de lutte contre le réchauffement climatique et de réduction des émissions de gaz à effet de serre, dans le domaine du développement d'une production agricole et maraîchère en circuit court et a minima en agriculture raisonnée, dans le domaine de l'amélioration de la prévention et de la prise en charge de la santé. Et toutes nos politiques liées à la transition écologique devront s'assurer de s'adosser à la préservation, à la protection et à la valorisation de notre cadre naturel. Je pense notamment à nos grosses compétences communautaires, l'eau, l'assainissement, les transports, la gestion des déchets, mais aussi l'économie, l'habitat ou encore le tourisme. Toutes nos actions, tous nos projets dans ces domaines devront se mettre au diapason de ce besoin désormais vital d'un territoire plus propre, où l'on respire mieux, qui donne à ses enfants de vraies perspectives pour l'avenir.

Mme Caroline CAYEUX : Nous devons aussi avec détermination, mais avec ambition, conférer un nouveau souffle à notre politique en matière de transports en commun. Une nouvelle Délégation de Service Public sera lancée en 2022. Dans cette perspective, je souhaite que nous entamions une réflexion en faveur d'un maillage territorial plus efficace, plus efficient et qui bénéficie à tous les habitants du Beauvaisis. Il nous faudra aussi travailler à la mise en place de liaisons cyclables plus pérennes qui favorisent le développement de l'utilisation du vélo sur tout le territoire.
Concernant la gestion des déchets, qui est l'un des gros enjeux et dont les E.P.C.I. ont la charge, nous devons être performants car c'est un service public majeur, impactant la qualité de vie de chacun. Mais nous devons aussi nous montrer innovants, anticiper l'avenir et inventer pour favoriser le tri, le recyclage, la réduction des déchets. Le jour où nous quitterons nos responsabilités au sein de cette assemblée, nous devrons laisser derrière nous un territoire durable, moins carboné et plus respectueux de la nature qui l'entoure. Là doit être la dignité de notre combat, et j'entends que nous puissions toutes et tous, dans la mesure de nos capacités financières et de la faisabilité technique, faire cet effort indispensable et essentiel.
Pour agir pour la planète et pour le territoire, nous aurons besoin de finances saines et solides. Face à cette exigence, ne mésestimons pas les effets de la crise du Covid-19. Si les effets immédiats peuvent en être globalement appréhendés et chiffrés, l'avenir reste flou et difficile à cerner. Oui il y aura des choix délicats à faire, et je compte sur notre sens des responsabilités, sur l'intelligence collective et l'esprit mutualiste qui doit nous guider, et pour ensemble, trouver des solutions efficaces et efficientes et maintenir un cap solide pour l'ensemble de nos actions publiques. L'ensemble de ces actions seront précisées dans notre grand projet de territoire, lui-même décliné en plan pluriannuel d'investissement. Chacun devra y mettre du sien, chacun devra penser à l'autre, à l'intérêt général, à l'intérêt commun. Nous devons également être exemplaires et dans la phase post confinement qui s'est ouverte le 11 mai dernier, et qui plonge notre pays dans une crise sociale et économique particulièrement inquiétante et stressante. Si l'urgence écologique est avérée, l'urgence économique et par conséquent l'urgence sociale n'en sont pas moins prégnantes car, je le redis ici, l'emploi est une priorité majeure pour notre territoire.
La première des solidarités que nous devons à nos concitoyens, c'est de leur permettre de trouver un travail. Je l'ai toujours dit et affirmé, avoir un emploi, retrouver un emploi, c'est accéder à la dignité, c'est avoir une place au cœur de notre société et de notre tissu local. La première de nos responsabilités est donc de soutenir le monde économique, de favoriser l'émergence de nouvelles entreprises, et de permettre aux entreprises existantes de s'agrandir et de réussir avec de surcroît le souci constant de préserver notre environnement et de lutter contre le réchauffement climatique. Les chefs d'entreprise, qu'elles soient petites ou grandes, les artisans, les commerçants, les représentants des professions libérales, sont les partenaires naturels de la Communauté d'Agglomération. Il est de notre devoir de les écouter, de les entendre, de les comprendre, de les orienter mais également de les soutenir le plus efficacement possible. Au cœur de la crise sanitaire que nous avons traversée depuis le mois de mars, et qui je crains n'est pas encore derrière nous, l'Agglo a agi de façon énergique, et je remercie les élus qui ont voté unanimement en faveur de notre grand plan d'urgence économique en faveur des entreprises. Nos entreprises, je le disais, petites et grandes, nos commerces ont bénéficié du rôle d'amortisseur territorial et social joué par la C.A.B. Et ce que nous avons fait sur le plan économique en mobilisant des moyens pour soutenir les entreprises, nous devons le faire demain dans le domaine de la protection de notre territoire et en matière d'écologie. Nous devrons être les garants de l'ordre territorial mais aussi du progrès environnemental. Il me semble que cela doit sonner comme une devise, une formule qui pourrait être celle de notre Agglomération pour les années à venir. Le temps est venu d'unir encore plus nos forces, d'associer nos intelligences, d'accorder nos volontés et de mobiliser nos énergies en favorisant notre collectivité au sens le plus noble du terme. Je l'ai dit, une nouvelle ère est en train de s'ouvrir, de nombreux défis nous attendent, et puis vous le savez les uns et les autres, il y a toujours eu dans l'air cette petite musique qui contribue à alimenter l'idée que l'Agglo profiterait essentiellement à Beauvais,

Mme Caroline CAYEUX : ce n'est pas le cas, et je tenais à le rappeler ce matin car telle n'a jamais été ni ma volonté, ni mon intention. J'ai été, je vous le rappelle, adjointe d'une toute petite commune rurale, petite centaine d'habitants et je connais parfaitement les besoins, les aspirations et parfois les craintes des élus issus du monde rural. Il n'y a pas dans cette assemblée les élus ruraux d'un côté et les élus de la ville de l'autre. Je dirais en plaisantant il n'y a pas les rats des villes et les rats des champs. Il n'y a que des élus au service d'une seule ambition, le Beauvaisis. Nous sommes une unité, une volonté, un élan, celui des habitants du Beauvaisis, et nous sommes une ambition, celle que nous serons capables de conférer à notre territoire et de réaliser pour lui. Beauvais est certes la ville-centre mais elle ne peut pas avancer seule ; Beauvais ne peut pas rayonner seule, elle ne peut pas construire seule un projet de territoire, c'est une évidence. Nous devons toutes et tous participer, apporter notre contribution, aussi modeste soit-elle, à un projet commun, partagé, co-réfléchi, co-élaboré et co-construit. Dans cet engagement collectif et solidaire, chaque avis compte et chaque élu a son mot à dire. Je veillerai donc à ce que cela soit une réalité concrète pour chacun et chacune d'entre nous.

Chers collègues, quand Mère Térésa s'exprimait sur son engagement qu'on disait parfois vain, elle avait cette formidable expression : « je ne suis qu'une goutte d'eau dans l'océan mais sans cette goutte, il n'y aurait pas d'océan. » Eh bien mes chers collègues, soyons à notre tour les gouttes d'eau qui feront prospérer le Beauvaisis dans les années à venir. Vive la C.A.B. !

(*applaudissements*)

Nous allons passer maintenant au dossier 3, c'est-à-dire la fixation du nombre de vice-présidents et du nombre de membres du Bureau de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis.

Envoyé en préfecture le 17/07/2020
Reçu en préfecture le 17/07/2020
Affiché le
ID : 060-200067999-20200710-2020_349-DE

Délibération n°2020-349
(rapport réf 2020-349)

Fixation du nombre de vice-présidents de la communauté d'agglomération du Beauvaisis

Madame Caroline CAYEUX, Présidente

Conformément à l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales (CGCT), le bureau de la communauté d'agglomération du Beauvaisis est composé du Président d'un ou plusieurs vice-présidents dont le nombre est librement déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif global de celui-ci, et d'un ou plusieurs autres membres.

Il est proposé au conseil communautaire de fixer à 14 le nombre de vice-présidents et à 17 le nombre de membres de bureau.

Ainsi le bureau sera composé de 32 élus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à la majorité, avec 1 voix contre, décide d'adopter le rapport ci-dessus

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis

Pour Extrait Conforme,
La Présidente,
Caroline CAYEUX

3 – FIXATION DU NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS ET DU NOMBRE DE MEMBRES DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS

Mme Caroline CAYEUX : Conformément à l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis est composé du Président, d'un ou plusieurs vice-présidents dont le nombre est librement déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif global de celui-ci et d'un ou plusieurs autres membres.

Je vous propose aujourd'hui de fixer à 14 le nombre de vice-présidents et à 17 le nombre de membres du Bureau. Ce Bureau serait composé de 32 élus. Est-ce qu'il y a des questions ?
S'il n'y a pas de questions, je soumets cette délibération au vote. On vote avec les boîtiers.
Le vote 1 c'est pour, le vote 2 c'est contre, et le vote 3 c'est l'abstention. Le vote est ouvert.

Mr. Nicolas SCHOCKAERT : Il manque un votant, est-ce qu'une personne est en difficulté ?

Mme Caroline CAYEUX : Ou est-ce que quelqu'un a oublié son pouvoir ? Le vote est clôturé.
Et le résultat est : 95 voix pour – 1 voix contre – 4 voix d'abstention et 1 voix qui n'a pas pris part au vote. Je vous remercie, **la délibération est adoptée**.
Nous allons passer à l'élection des vice-présidents et des membres du Bureau de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis.

Envoyé en préfecture le 17/07/2020
Reçu en préfecture le 17/07/2020
Affiché le
ID : 060-200067999-20200710-2020_350-DE

Délibération n°2020-350
(rapport réf 2020-350)

Élection des vice-présidents et des membres du bureau de la communauté d'agglomération du Beauvaisis

Madame Caroline CAYEUX, Présidente

Conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment les articles L. 5211-1 et 2, L. 5211-10 et L. 5211-41-3, il convient de procéder à l'élection des vice-présidents et des membres du bureau.

Cette élection a lieu au scrutin uninominal et à la majorité absolue.

Pour chaque vice-président et chaque membre, si après 2 tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il sera procédé à un 3ème tour de scrutin, et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages le plus âgé est déclaré élu.

Vu la délibération du conseil communautaire fixant le nombre de vice-présidents et le nombre de membres du bureau.

1) vote électronique :
La solution de vote interactif de la société Navarin - Hyper Master est mise en œuvre pour l'élection de chaque vice-président et chaque membre du bureau communautaire.

2) Appel à candidature
Pour chaque poste de vice-président, et chaque siège du bureau, la présidente fait un appel à candidatures.

Envoyé en préfecture le 17/07/2020
Reçu en préfecture le 17/07/2020
Affiché le
ID : 060-200067999-20200710-2020_350-DE

3) Déroulement du vote

Des boitiers de vote individuels sont distribués à chaque membre du conseil communautaire.
Le vote se réalise en un seul appui sur le bouton correspondant à l'option choisie par le votant parmi les choix affichés sur l'écran de l'amphithéâtre.

Chaque conseiller appuiera sur la touche correspondant au candidat déclaré.
Pendant le temps de vote, un bouton corbeille permet au participant d'effacer et de corriger son vote.

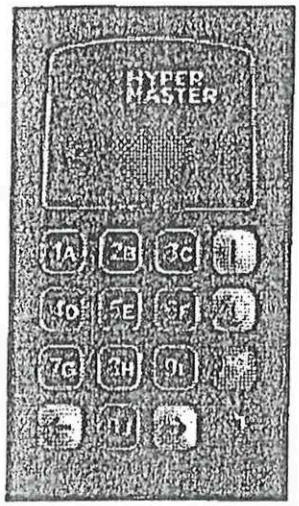

4) Dépouillement :
Le logiciel de gestion associé au dispositif de vote électronique gère en direct les résultats obtenus qui sont affichés sur l'écran de l'amphithéâtre immédiatement après la clôture de chaque vote.

PREMIER VICE-PRÉSIDENT
Candidature proposée :
Gérard HEDIN

RÉSULTATS :
Votants : 99 - Blancs ou Nuls :10 - Exprimés : 89 - Majorité absolue 45
Monsieur Gérard HEDIN est proclamé premier vice-président avec 89 voix

ÉLECTION DU DEUXIÈME VICE-PRÉSIDENT
Candidature proposée :
Béatrice LEJEUNE

RÉSULTATS :
Votants 101 - Blancs ou Nuls 12 - Exprimés : 89 - Majorité absolue 45
Madame Béatrice LEJEUNE est proclamée deuxième vice-président avec 89 Voix

Envoyé en préfecture le 17/07/2020
Reçu en préfecture le 17/07/2020
Affiché le
ID : 060-200067999-20200710-2020_350-DE

ÉLECTION DU TROISIÈME VICE-PRÉSIDENT
Candidature proposée :
Jacques DORIDAM

RÉSULTATS :
Votants :101 - Blancs ou Nuls :15 - Exprimés : 86 - Majorité absolue 44
Monsieur Jacques DORIDAM est proclamé troisième vice-président avec 86 voix

ÉLECTION DU QUATRIÈME VICE-PRÉSIDENT
Candidature proposée :
Brigitte LEFEBVRE

RÉSULTATS:
Votants :100 - Blancs ou Nuls :9 - Exprimés : 91 - Majorité absolue 46
Madame Brigitte LEFEBVRE est proclamée quatrième vice-président avec 91 voix

ÉLECTION DU CINQUIÈME VICE-PRÉSIDENT
Candidature proposée :
Dominique CORDIER

RÉSULTATS:
Votants :101 - Blancs ou Nuls : 26 - Exprimés : 75 - Majorité absolue 38
Monsieur Dominique CORDIER est proclamé cinquième vice-président avec 75 voix

ÉLECTION DU SIXIÈME VICE-PRÉSIDENT
Candidature proposée :
Jean-François DUFOUR

RÉSULTATS:
Votants :101 - Blancs ou Nuls :8 - Exprimés : 93 - Majorité absolue 47
Monsieur Jean-François DUFOUR est proclamé sixième vice-président avec 93 Voix

ÉLECTION DU SEPTIÈME VICE-PRÉSIDENT
Candidature proposée :
Victor DEBIL-CAUX

RÉSULTATS:
Votants :100 - Blancs ou Nuls : 22 - Exprimés : 78 - Majorité absolue 40
Monsieur Victor DEBIL-CAUX est proclamé septième vice-président avec 78 voix

ÉLECTION DU HUITIÈME VICE-PRÉSIDENT
Candidature proposée :
HANS DEKKERS

RÉSULTATS:
Votants :100 - Blancs ou Nuls : 17 - Exprimés : 83 - Majorité absolue 42
Monsieur Victor HANS DEKKERS est proclamé huitième vice-président avec 83 voix

Envoyé en préfecture le 17/07/2020
Reçu en préfecture le 17/07/2020
Affiché le
ID : 060-200067999-20200710-2020_350-DE

ÉLECTION DU NEUVIÈME VICE-PRÉSIDENT
Candidature proposée :
Loïc BARBARAS

RÉSULTATS:
Votants : 101 - Blancs ou Nuls : 27 - Exprimés : 74 - Majorité absolue 38
Monsieur Loïc BARBARAS est proclamé neuvième vice-président avec 74 voix

ÉLECTION DU DIXIÈME VICE-PRÉSIDENT
Candidature proposée :
Aymeric BOURLEAU

RÉSULTATS:
Votants :101 - Blancs ou Nuls : 16 - Exprimés : 85 - Majorité absolue 43
Monsieur Aymeric BOURLEAU est proclamé dixième vice-président avec 85 voix

ÉLECTION DU ONZIÈME VICE-PRÉSIDENT
Candidature proposée :
Antoine SALITOT
David CREVET

RÉSULTATS:
Votants :101 - Blancs ou Nuls : 9 - Exprimés : 92 - Majorité absolue 47
Antoine SALITOT : 56
David CREVET : 36
Monsieur Antoine SALITOT est proclamé onzième vice-président avec 56 voix

ÉLECTION DU DOUZIÈME VICE-PRÉSIDENT
Candidature proposée :
Christophe TABARY

RÉSULTATS:
Votants :101 - Blancs ou Nuls :9 - Exprimés : 92 - Majorité absolue 47
Monsieur Christophe TABARY est proclamé douzième vice-président avec 92 voix

ÉLECTION DU TREIZIÈME VICE-PRÉSIDENT
Candidature proposée :
Charlotte COLIGNON

RÉSULTATS:
Votants :101 - Blancs ou Nuls :13 - Exprimés : 88 - Majorité absolue 45
Madame Charlotte COLIGNON est proclamée treizième vice-président avec 88 voix

ÉLECTION DU QUATORZIÈME VICE-PRÉSIDENT
Candidature proposée :
Ali SAHNOUN

RÉSULTATS:
Votants : 99 - Blancs ou Nuls : 27 Exprimés : 72 - Majorité absolue 37
Monsieur Ali SAHNOUN est proclamé quatorzième vice-président avec 72 voix

Envoyé en préfecture le 17/07/2020
Reçu en préfecture le 17/07/2020
Affiché le
ID : 060-200067999-20200710-2020_350-DE

ÉLECTION DU PREMIER MEMBRE DU BUREAU
Candidature proposée :
Dominique DEVILLERS

RÉSULTATS:
Votants :101 - Blancs ou Nuls : 7 Exprimés : 94 Majorité absolue 48
Monsieur Dominique DEVILLERS est proclamé premier membre du bureau avec 94 voix

ÉLECTION DU DEUXIEME MEMBRE DU BUREAU
Candidature proposée :
Franck PIA

RÉSULTATS:
Votants :101 – Blancs ou Nuls :17 - Exprimés : 84 - Majorité absolue 43
Monsieur Franck PIA est proclamé deuxième membre du bureau avec 84 voix

ÉLECTION DU TROISIEME MEMBRE DU BUREAU
Candidature proposée :
Philippe VAN WALLEGHEM

RÉSULTATS:
Votants : 97 - Blancs ou Nuls :10 - Exprimés : 87 - Majorité absolue 44
Monsieur Philippe VAN WALLEGHEM est proclamé troisième membre du bureau avec 87 voix

ÉLECTION DU QUATRIEME MEMBRE DU BUREAU
Candidature proposée :
Lionel CHISS

RÉSULTATS:
Votants : 101 - Blancs ou Nuls 25 - Exprimés : 76 - Majorité absolue 39
Monsieur Lionel CHISS est proclamé quatrième membre du bureau avec 76 voix

ÉLECTION DU CINQUIEME MEMBRE DU BUREAU
Candidature proposée :
Hubert VANYSACKER

RÉSULTATS:
Votants :101 - Blancs ou Nuls :13 - Exprimés : 88 - Majorité absolue 45
Monsieur Hubert VANYSACKER est proclamé cinquième membre du bureau avec 88 voix

ÉLECTION DU SIXIEME MEMBRE DU BUREAU
Candidature proposée :
Christophe DE L'HAMAIDE

RÉSULTATS:
Votants : 100 - Blancs ou Nuls 13 - Exprimés : 87 - Majorité absolue 44
Monsieur Christophe DE L'HAMAIDE est proclamé sixième membre du bureau avec 87 voix

Envoyé en préfecture le 17/07/2020
Reçu en préfecture le 17/07/2020
Affiché le
ID : 060-200067999-20200710-2020_350-DE

ÉLECTION DU SEPTIEME MEMBRE DU BUREAU
Candidature proposée :
Laurent DELAERE

RÉSULTATS:
Votants :99 - Blancs ou Nuls :8 - Exprimés : 91 - Majorité absolue 46
Monsieur Laurent DELAERE est proclamé septième membre du bureau avec 91 voix

ÉLECTION DU HUITIEME MEMBRE DU BUREAU
Candidature proposée :
Sandra PLOMION

RÉSULTATS:
Votants :80 - Blancs ou Nuls 21 - Exprimés : 80 - Majorité absolue 41
Madame Sandra PLOMION est proclamée huitième membre du bureau avec 80 voix

ÉLECTION DU NEUVIEME MEMBRE DU BUREAU
Candidature proposée :
Grégory PALANDRE

RÉSULTATS:
Votants : 99 - Blancs ou Nuls :15 - Exprimés : 84 Majorité absolue 43
Monsieur Grégory PALANDRE est proclamé neuvième membre du bureau avec 84 voix

ÉLECTION DU DIXIEME MEMBRE DU BUREAU
Candidature proposée :
Martial DUFLOT

RÉSULTATS:
Votants :100 - Blancs ou Nuls : 15 - Exprimés : 85 - Majorité absolue 43
Monsieur Martial DUFLOT est proclamé dixième membre du bureau avec 85 voix

ÉLECTION DU ONZIEME MEMBRE DU BUREAU
Candidature proposée :
Patrice HAEZEBROUCK

RÉSULTATS:
Votants : 101 - Blancs ou Nuls :18 - Exprimés : 83 - Majorité absolue 42
Monsieur Patrice HAEZEBROUCK est proclamé onzième membre du bureau avec 83 voix

ÉLECTION DU DOUZIEME MEMBRE DU BUREAU
Candidature proposée :
Laurent DELMAS

RÉSULTATS:
Votants :101 - Blancs ou Nuls : 22 - Exprimés : 79 - Majorité absolue 40
Monsieur Laurent DELMAS est proclamé douzième membre du bureau avec 79 voix

Envoyé en préfecture le 17/07/2020
Reçu en préfecture le 17/07/2020
Affiché le
ID : 060-200067999-20200710-2020_350-DE

ÉLECTION DU TREIZIEME MEMBRE DU BUREAU
Candidature proposée :
Catherine THIEBLIN

RÉSULTATS:
Votants : 98 - Blancs ou Nuls :19 - Exprimés : 79 - Majorité absolue 40
Madame Catherine THIEBLIN est proclamée treizième membre du bureau avec 79 voix

ÉLECTION DU QUATORZIEME MEMBRE DU BUREAU
Candidature proposée :
Mohrad LAGHRARI

RÉSULTATS:
Votants : 99 - Blancs ou Nuls : 37 - Exprimés : 62 Majorité absolue 32
Monsieur Mohrad LAGHRARI est proclamé quatorzième membre du bureau avec 62 voix

ÉLECTION DU QUINZIEME MEMBRE DU BUREAU
Candidature proposée :
Jean-Louis VANDEBURIE

RÉSULTATS:
Votants :100 - Blancs ou Nuls : 18 - Exprimés : 82 - Majorité absolue 42
Monsieur Jean-Louis VANDEBURIE est proclamé quinzième membre du bureau avec 82 voix

ÉLECTION DU SEIZIEME MEMBRE DU BUREAU
Candidature proposée :
Jean-Charles PAILLART

RÉSULTATS:
Votants : 99 - Blancs ou Nuls : 12 - Exprimés : 87 Majorité absolue 44
Monsieur Jean-Charles PAILLART est proclamé seizième membre du bureau avec 87 voix

ÉLECTION DU DIX-SEPTIEME MEMBRE DU BUREAU
Candidature proposée :
Cédric MARTIN

RÉSULTATS:
Votants :101 - Blancs ou Nuls : 20 - Exprimés : 81 - Majorité absolue 41
Monsieur Cédric MARTIN est proclamé dix-septième membre du bureau avec 81 voix

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis

Pour Extrait Conforme,
La Présidente,
Caroline CAYEUX

4 – ÉLECTION DES VICE-PRESIDENTS ET DES MEMBRES DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS

Mme Caroline CAYEUX : Election des vice-présidents. Nous continuons avec le vote électronique. Je vais vous proposer un certain nombre de candidats, dont j'ai reçu la candidature.
Pour le 1er Vice-Président, je vous propose la candidature de Gérard HEDIN.

Gérard HEDIN sera chargé de l'aménagement du territoire, de l'application des droits des sols, des zones d'aménagement concerté, des zones d'activité économique, de l'aménagement du territoire fonds de concours, et l'aménagement du territoire fonds de concours voiries communales.
Est-ce qu'il y a d'autres candidats ? S'il n'y en a pas, nous allons passer au vote. Vous pouvez voter.

Mr. Nicolas SCHOCKAERT : C'est une désignation. Donc choix 1 pour Gérard HEDIN ; choix 2 pour vote blanc. Il manque 3 votants.

Mme Caroline CAYEUX : Nous clôturons le vote. Le résultat est :
Gérard HEDIN : 89 voix
votes blancs et nul : 10
votants : 99
Je te félicite cher Gérard.
(*applaudissements*)

M. Gérard HEDIN : Je vais être très court. Madame la Présidente, chers collègues. Je perçois mon élection en qualité de 1er Vice-Président de l'Agglomération du Beauvaisis avec émotion, humilité et courage. Je vous suis très reconnaissant et je vous assure ma détermination à travailler avec vous avec fidélité et dévouement, afin de consolider et de développer notre belle Agglomération du Beauvaisis. Je ne terminerai pas mes quelques mots sans remercier mon mentor, c'est-à-dire mon prédécesseur Dominique DEVILLERS, avec qui j'ai travaillé pendant 16 ans, et notre collaboration a toujours été très efficace et en même temps dans la plus grande amitié. Merci à vous.
(*applaudissements*)

Mme Caroline CAYEUX : 2ème Vice-Président, je vous propose la candidature de Madame Béatrice LEJEUNE, maire de Bailleul-sur-Thérain.
Comme compétences : gestion des déchets et déchetteries communautaires, points verts.
Est-ce qu'il y a d'autres candidats ? S'il n'y en a pas, on lance le vote.

Mr. Nicolas SCHOCKAERT: Choix 1 pour Béatrice LEJEUNE ; choix 2, vote blanc.

Mme Caroline CAYEUX : Tout le monde a voté ? Nous clôturons le vote. Le résultat est :
Béatrice LEJEUNE : 89 voix
votes blancs ou nul : 12
votants : 101
Béatrice LEJEUNE est élue 2ème Vice-Présidente et je la félicite.
(*applaudissements*)

Mme Caroline CAYEUX Pour le poste de 3ème Vice-Président, je vous propose la candidature de Jacques DORIDAM.
Qui aura comme responsabilités : mobilités, transports collectifs, mobilités douces, pôle d'échange multimodal, plan de mobilités, commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées.
Est-ce qu'il y a d'autres candidatures ? S'il n'y en a pas, on va lancer le vote.

Mr. Nicolas SCHOCKAERT : Choix 1 pour Jacques DORIDAM ; choix 2, vote blanc. Le vote est complet.

Mme Caroline CAYEUX : Alors là c'est 100 % ! Nous clôturons le vote. Le résultat est :
Jacques DORIDAM : 86 voix
votes blancs ou nul : 15
votants : 101
Jacques DORIDAM est élu avec 86 voix et je le félicite. (*applaudissements*)

4ème Vice-Présidence, je vous propose Madame Brigitte LEFEBVRE, première adjointe de la commune de Savignies.
Cette vice-présidence a pour compétences : équilibre social de l'habitat, Programme Local de l'Habitat – PLH, logement social d'intérêt communautaire, amélioration habitat privé, plan rénovation confort ,et logement des personnes défavorisées.
Est-ce qu'il y a d'autres candidatures ? On va passer au vote.

Mr. Nicolas SCHOCKAERT : Le vote est ouvert. Choix 1 pour Brigitte LEFEBVRE ; choix 2, vote blanc.

Mme Caroline CAYEUX : Le scrutin est clôt.
Brigitte LEFEBVRE : 91 voix
votes blancs ou nul : 9
votants : 100
Brigitte LEFEBVRE est élue avec 91 voix et je la félicite.
(*applaudissements*)

5ème Vice-Présidence, je vous propose la candidature de Dominique CORDIER, le maire de Bresles.
Les compétences de cette vice-présidence sont la prévention des risques technologiques, risques industriels dont les établissements classés SEVESO, l'accueil des gens du voyage, les aires d'accueil et de grand passage, et l'habitat léger terrains familiaux locatifs.
Est-ce qu'il y a d'autres candidats ? Je vous propose de lancer le scrutin.

Mr. Nicolas SCHOCKAERT: Dominique CORDIER choix 1 ; choix 2, vote blanc. Le vote est complet.

Mme Caroline CAYEUX : Le scrutin est clôt.
Dominique CORDIER : 75 voix
votes blancs ou nul : 26
votants : 101
Dominique CORDIER est élu avec 75 voix et je le félicite.
(*applaudissements*)

Mme Caroline CAYEUX : Je passe à la 6ème Vice-Présidence. Je vous propose la candidature de Jean-François DUFOUR, le maire de La-Neuville-en-Hez.
Cette vice-présidence a pour compétences : le tourisme, l'Office du Tourisme de l'Agglo du Beauvaisis, la présidence par délégation, l'aire des camping-car, les chemins de randonnée labellisés.

Est-ce qu'il y a d'autres candidats ? On passe au vote.

Mr. Nicolas SCHOCKAERT: Jean-François DUFOUR choix 1 ; choix 2, vote blanc. Le vote est complet.

Mme Caroline CAYEUX : Le scrutin est clôt.
Jean-François DUFOUR : 93 voix
votes blancs ou nul : 8
votants : 101
Jean-François DUFOUR est élu avec 93 voix et je le félicite.
(*applaudissements*)

Pour la 7ème Vice-Présidence, je vous propose la candidature de Victor DEBIL-CAUX.
La compétence est l'environnement, projet de territoire et de développement durable 2030, contrat de transition écologique, Plan Climat Air Energie Territorial, lutte contre la pollution de l'air, lutte contre les nuisances sonores, site Natura 2000, agriculture et ruralité.
Est-ce qu'il y a d'autres candidats ? Je vous propose de lancer le scrutin.

Mr. Nicolas SCHOCKAERT: Victor DEBIL-CAUX choix 1 ; choix 2, vote blanc. N'hésitez pas, appuyez bien fort sur la touche si besoin.

Mme Caroline CAYEUX : Le scrutin est clôt.
Victor DEBIL-CAUX : 78 voix
votes blancs ou nul : 22
votants : 100
Victor DEBIL-CAUX est élu avec 78 voix et je le félicite.
(*applaudissements*)

8ème Vice-Président, c'est une vice-présidence qui concerne l'assainissement mais aussi les affaires européennes, je vous propose la candidature de Monsieur Hans DEKKERS, le maire d'Auneuil.
Est-ce qu'il y a d'autres candidats ? Je vous propose de lancer le scrutin.

Mr. Nicolas SCHOCKAERT: Hans DEKKERS choix 1 ; choix 2, vote blanc. Le vote est complet.

Mme Caroline CAYEUX : Le scrutin est clôt.
Hans DEKKERS : 83 voix
votes blancs ou nul : 17
votants : 100
Hans DEKKERS est élu avec 83 voix et je le félicite.
(*applaudissements*)

Mme Caroline CAYEUX : 9ème Vice-Présidence, la compétence est le développement économique, la promotion économique du territoire, la commercialisation et la gestion, les voiries d'intérêt communautaire dont la ZAE et la stratégie commerciale, l'emploi avec aussi la M.E.F., Maison de l'Emploi et de la Formation, mais aussi le développement numérique. Je vous propose la candidature de Loïc BARBARAS.
Est-ce qu'il y a d'autres candidats ? Je vous propose de lancer le scrutin.

Mr. Nicolas SCHOCKAERT: Loïc BARBARAS choix 1 ; choix 2, vote blanc. Le vote est complet.

Mme Caroline CAYEUX : Le scrutin est clôt.
Loïc BARBARAS : 74 voix
votes blancs ou nul : 27
votants : 101
Loïc BARBARAS est élu avec 74 voix et je le félicite.
(*applaudissements*)

La 10ème Vice-Présidence concerne l'enseignement supérieur et l'innovation, le schéma local de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation. Je vous propose la candidature d'Aymeric BOURLEAU, le maire de Crèvecoeur-le-Grand.
Est-ce qu'il y a d'autres candidats ? Je vous propose de lancer le scrutin.

Mr. Nicolas SCHOCKAERT : Aymeric BOURLEAU choix 1 ; choix 2, vote blanc. Le vote est complet.

Mme Caroline CAYEUX : Le scrutin est clôt.
Aymeric BOURLEAU : 85 voix
votes blancs ou nul : 16
votants : 101
Aymeric BOURLEAU est élu avec 85 voix et je le félicite.
(*applaudissements*)

11ème Vice-Présidence, elle concerne les équipements culturels d'intérêt communautaire, le théâtre du Beauvaisis, le réseau des médiathèques du Beauvaisis, conservatoire de musique Eustache du Caurroy, l'Ecole d'Art du Beauvaisis, et la Maladrerie Saint-Lazare. Je vous propose la candidature d'Antoine SALITOT.
Est-ce qu'il y a d'autres candidats ? Le maire de Frocourt, très bien. Nicolas, vous nous indiquez comment faire.

Mr. Nicolas SCHOCKAERT: On va compléter déjà la candidature dans le logiciel. Le vote est lancé : Antoine SALITOT choix 1 ; David CREVET choix 2. Vote blanc choix 3. Le vote est complet.

Mme Caroline CAYEUX : Très bien, vous nous donnez le résultat.
Mr. Nicolas SCHOCKAERT:
Antoine SALITOT : 56 voix
David CREVET : 36 voix
votes blancs ou nul : 9
votants : 101
La majorité est à 47 voix.
Mme Caroline CAYEUX : Antoine SALITOT est élu avec 56 voix et je le félicite.
(*applaudissements*)

12ème Vice-Présidence, qui concerne l'animation du territoire, les manifestations d'intérêt communautaire, les grands événements, le matériel festif. Je vous propose la candidature de Christophe TABARY, le maire d'Aux Marais.
Est-ce qu'il y a d'autres candidats ? Je vous propose de lancer le scrutin.

Mr. Nicolas SCHOCKAERT : Christophe TABARY choix 1 ; choix 2, vote blanc. Le vote est complet.
Mme Caroline CAYEUX : Le scrutin est clôt.
Christophe TABARY: 92 voix
votes blancs ou nul : 9
votants : 101
Christophe TABARY est élu avec 92 voix et je le félicite.
(*applaudissements*)

Nous passons à la 13ème Vice-Présidence, qui concerne la santé, le Contrat Local de Santé, la petite enfance, les Relais d'Assistance Maternelle, et l'égalité femmes-hommes, promotion de cette égalité, avec le rapport annuel qui doit être présenté chaque année. Je vous présente la candidature de Charlotte COLIGNON.
Est-ce qu'il y a d'autres candidats ? Je vous propose de lancer le scrutin.

Mr. Nicolas SCHOCKAERT : Charlotte COLIGNON choix 1 ; choix 2, vote blanc. Le vote est complet.

Mme Caroline CAYEUX : Le scrutin est clôt.
Charlotte COLIGNON: 88 voix
votes blancs ou nul : 13
votants : 101
Charlotte COLIGNON est élue avec 88 voix et je le félicite.
(*applaudissements*)

Je passe à la 14ème Vice-Présidence, qui concerne les équipements sportifs d'intérêt communautaire, les équipements nautiques Aquaspace, piscine Jacques Trubert, les équipements sportifs salles de sport, gymnase de Tillé, d'Allonne, de Bailleul-sur-Thérain, et la halle de sport de Bresles. Je vous propose la candidature de Monsieur Ali SAHNOUN.
Est-ce qu'il y a d'autres candidats ? Je vous propose de lancer le scrutin.

Mr. Nicolas SCHOCKAERT : Ali SAHNOUN choix 1 ; choix 2, vote blanc. Le vote est complet.
Mme Caroline CAYEUX : Le scrutin est clôt.
Ali SAHNOUN : 72 voix
votes blancs ou nul : 27
votants : 99
Ali SAHNOUN est élu avec 72 voix et je le félicite.
(*applaudissements*)

Comme nous l'avions dit dans la délibération, nous allons passer maintenant à l'élection des conseillers délégués.

Je vous propose comme 1er conseiller délégué, le maire de Juvignies, Dominique DEVILLERS.
Avec pour compétences : la M.E.F. et l'insertion.
Est-ce qu'il y a d'autres candidats ? Je vous propose de lancer le scrutin.

Mr. Nicolas SCHOCKAERT : Dominique DEVILLERS choix 1 ; choix 2, vote blanc. Le vote est complet.

Mme Caroline CAYEUX : Le scrutin est clôt.
Dominique DEVILLERS : 94 voix
votes blancs ou nul : 7
votant : 101
Dominique DEVILLERS est élu avec 94 voix et je le félicite.
(*applaudissements*)

2ème conseiller délégué, je vous propose la candidature de Franck PIA, qui aura comme responsabilités la politique de la ville.
Est-ce qu'il y a d'autres candidats ? Je vous propose de lancer le scrutin.

Mr. Nicolas SCHOCKAERT : Franck PIA choix 1 ; choix 2, vote blanc. Le vote est complet.

Mme Caroline CAYEUX : Le scrutin est clôt.
Franck PIA : 84 voix
votes blancs ou nul : 17
votant : 101
Franck PIA est élu avec 84 voix et je le félicite.
(*applaudissements*)

3ème conseiller délégué je vous propose Philippe VAN WALLEGHEM, le maire de Fouquerolles.
La délégation c'est l'eau potable.
Est-ce qu'il y a d'autres candidats ? Je vous propose de lancer le scrutin.

Mr. Nicolas SCHOCKAERT : Philippe VAN WALLEGHEM choix 1 ; choix 2, vote blanc. Le vote est complet.

Mme Caroline CAYEUX : Le scrutin est clôt.
Philippe VAN WALLEGHEM : 87 voix
votes blancs ou nul : 10
votant : 97
Philippe VAN WALLEGHEM est élu avec 87 voix et je le félicite.
(*applaudissements*)

Le 4ème poste de conseiller délégué concerne les finances de la Communauté d'Agglomération, je vous propose la candidature de Monsieur Lionel CHISS.
Est-ce qu'il y a d'autres candidats ? Je vous propose de lancer le scrutin.

Mr. Nicolas SCHOCKAERT : Lionel CHISS choix 1 ; choix 2, vote blanc. Le vote est complet.
Mme Caroline CAYEUX : Le scrutin est clôt.
Lionel CHISS : 76 voix
votes blancs ou nul : 25
votant : 101
Lionel CHISS est élu avec 76 voix et je le félicite.
(*applaudissements*)

Pour le poste de 5ème conseiller délégué, je vous propose la candidature d'Hubert VANYSACKER, le maire de Francastel. Il sera conseiller délégué auprès de Gérard HEDIN pour l'aménagement du territoire.
Est-ce qu'il y a d'autres candidats ? Je vous propose de lancer le scrutin.

Mr. Nicolas SCHOCKAERT : Hubert VANYSACKER choix 1 ; choix 2, vote blanc. Le vote est complet.

Mme Caroline CAYEUX : Le scrutin est clôt.
Hubert VANYSACKER : 88 voix
votes blancs ou nul : 13
votant : 101
Hubert VANYSACKER est élu avec 88 voix et je le félicite.
(*applaudissements*)

Pour le 6ème conseiller délégué, qui sera auprès aussi de Gérard HEDIN pour s'occuper du P.L.U.-P.L.U.I., je vous propose la candidature de Christophe DE L'HAMAIDE, le maire de Milly-sur-Thérain.
Est-ce qu'il y a d'autres candidats ? Je vous propose de lancer le scrutin.
Mr. Nicolas SCHOCKAERT : Christophe DE L'HAMAIDE choix 1 ; choix 2, vote blanc. Le vote est complet.

Mme Caroline CAYEUX : Le scrutin est clôt.
Christophe DE L'HAMAIDE : 87 voix
votes blancs ou nul : 13
votant : 100
Christophe DE L'HAMAIDE est élu avec 87 voix et je le félicite.
(*applaudissements*)

7ème conseiller délégué, qui s'occupera de l'agriculture, de la ruralité et des sites Natura 2000 auprès de Gérard HEDIN, je vous propose la candidature de Laurent DELAERE, le maire de Fontaine Saint-Lucien.
Est-ce qu'il y a d'autres candidats ? Je vous propose de lancer le scrutin.

Mr. Nicolas SCHOCKAERT : Laurent DELAERE choix 1 ; choix 2, vote blanc. Le vote est complet.

Mme Caroline CAYEUX : Le scrutin est clôt.
Laurent DELAERE : 91 voix
votes blancs ou nul : 8
votant : 99
Laurent DELAERE est élu avec 91 voix et je le félicite.
(*applaudissements*)

8ème poste de conseillère déléguée à la sécurité et à la prévention de la délinquance, je vous propose la candidature de Madame Sandra PLOMION.
Est-ce qu'il y a d'autres candidats ? Je vous propose de lancer le scrutin.

Mr. Nicolas SCHOCKAERT : Sandra PLOMION choix 1 ; choix 2, vote blanc. Le vote est complet.

Mme Caroline CAYEUX : Le scrutin est clôt.
Sandra PLOMION : 80 voix
votes blancs ou nul : 21
votant : 101
Sandra PLOMION est élue avec 80 voix et je le félicite.
(*applaudissements*)

Pour le poste de 9ème conseiller délégué, pour travailler avec le vice-président chargé du tourisme, je vous propose la candidature de Grégory PALANDRE, le maire de Hermes.
Est-ce qu'il y a d'autres candidats ? Je vous propose de lancer le scrutin.

Mr. Nicolas SCHOCKAERT : Grégory PALANDRE choix 1 ; choix 2, vote blanc. Le vote est complet.

Mme Caroline CAYEUX : Le scrutin est clôt.
Grégory PALANDRE : 84 voix
votes blancs ou nul : 14
votant : 99
Grégory PALANDRE est élu avec 84 voix et je le félicite.
(*applaudissements*)

10ème poste de conseiller délégué, délégué au P.E.T.R., et je vous propose la candidature du maire de Therdonne, Martial DUFLOT.
Est-ce qu'il y a d'autres candidats ? Je vous propose de lancer le scrutin.

Mr. Nicolas SCHOCKAERT : Martial DUFLOT choix 1 ; choix 2, vote blanc. Le vote est complet.

Mme Caroline CAYEUX : Le scrutin est clôt.
Martial DUFLOT : 84 voix
votes blancs ou nul : 15
votant : 100
Martial DUFLOT est élu avec 85 voix et je le félicite.
(*applaudissements*)

Pour le poste de 11ème conseiller délégué, il s'agira de la compétence voirie intercommunale, je vous propose la candidature de Patrice HAEZEBROUC, le maire d'Allonne.
Est-ce qu'il y a d'autres candidats ? Je vous propose de lancer le scrutin.

Mr. Nicolas SCHOCKAERT: Patrice HAEZEBROUC choix 1 ; choix 2, vote blanc. Le vote est complet.

Mme Caroline CAYEUX : Le scrutin est clôt.
Patrice HAEZEBROUC : 83 voix
votes blancs ou nul : 18
votant : 101
Patrice HAEZEBROUC est élu avec 83 voix et je le félicite.
(*applaudissements*)

12ème conseiller délégué, délégué auprès du vice-président chargé de l'animation du territoire, je vous propose Laurent DELMAS, le maire de Saint-léger-en-Bray.
Est-ce qu'il y a d'autres candidats ? Je vous propose de lancer le scrutin.

Mr. Nicolas SCHOCKAERT: Laurent DELMAS choix 1 ; choix 2, vote blanc. Le vote est complet.

Mme Caroline CAYEUX : Le scrutin est clôt.
Laurent DELMAS : 79 voix
votes blancs ou nul : 22
votant : 101
Laurent DELMAS est élu avec 79 voix et je le félicite.
(*applaudissements*)

Le 13ème conseiller délégué, je vous propose Catherine THIEBLIN pour s'occuper du petit patrimoine.
Est-ce qu'il y a d'autres candidats ? Je vous propose de lancer le scrutin.

Mr. Nicolas SCHOCKAERT : Catherine THIEBLIN choix 1 ; choix 2, vote blanc. Le vote est complet.

Mme Caroline CAYEUX : Le scrutin est clôt.
Catherine THIEBLIN : 79 voix
votes blancs ou nul : 19
votant : 98
Catherine THIEBLIN est élue avec 79 voix et je le félicite.
(*applaudissements*)

14ème conseiller délégué, qui s'occupera du contrat de ville, je vous propose la candidature de Monsieur Mohrad LAGHRARI.
Est-ce qu'il y a d'autres candidats ? Je vous propose de lancer le scrutin.

Mr. Nicolas SCHOCKAERT : Mohrad LAGHRARI choix 1 ; choix 2, vote blanc. Le vote est complet.

Mme Caroline CAYEUX : Le scrutin est clôt.
Mohrad LAGHRARI : 62 voix
votes blancs ou nul : 37
votant : 99
Mohrad LAGHRARI est élu avec 62 voix et je le félicite.
(*applaudissements*)

Le 15ème conseiller délégué va siéger au S.I.V.T., va être responsable de ce dossier-là. Je vous propose la candidature de Jean-Louis VANDEBURIE, le 1er Adjoint de Berneuil en Bray, puisqu'il représente le Maire, ici dans cette assemblée.
Est-ce qu'il y a d'autres candidats ? Je vous propose de lancer le scrutin.

Mr. Nicolas SCHOCKAERT : Jean-Louis VANDEBURIE choix 1 ; choix 2, vote blanc. Le vote est complet.

Mme Caroline CAYEUX : Le scrutin est clôt.
Jean-Louis VANDEBURIE : 82 voix
votes blancs ou nul : 18
votant : 100
Jean-Louis VANDEBURIE est élu avec 82 voix et je le félicite.
(*applaudissements*)

Pour le poste de 16ème conseiller délégué, qui concerne le plan rénovation confort, je vous propose la candidature de Jean-Charles PAILLART, le maire d'Herchies.
Est-ce qu'il y a d'autres candidats ? Je vous propose de lancer le scrutin.

Mr. Nicolas SCHOCKAERT : Jean-Charles PAILLART choix 1 ; choix 2, vote blanc. Le vote est complet.

Mme Caroline CAYEUX : Le scrutin est clôt.
Jean-Charles PAILLART : 87 voix
votes blancs ou nul : 12
votant : 99
Jean-Charles PAILLART est élu avec 87 voix et je le félicite.
(*applaudissements*)

Le 17ème conseiller délégué s'occupera de l'informatique et les connexions fibre. Je vous propose la candidature de Cédric MARTIN.
Est-ce qu'il y a d'autres candidats ? Je vous propose de lancer le scrutin.

Mr. Nicolas SCHOCKAERT : Cédric MARTIN choix 1 ; choix 2, vote blanc. Le vote est complet.

Mme Caroline CAYEUX : Le scrutin est clôt.
Cédric MARTIN : 81 voix
votes blancs ou nul : 20
votant : 101
Cédric MARTIN est élu avec 81 voix et je le félicite.
(*applaudissements*)

Mes chers collègues, d'abord permettez-moi de féliciter l'ensemble des nouveaux élus qui vont constituer le Bureau Communautaire de l'Agglomération du Beauvaisis et qui comprendra les vice-présidents, les conseillers délégués, ainsi que moi-même. Je souhaite, comme je l'ai dit dans mon propos d'installation, que cette élection inaugure une nouvelle ère pour notre majorité communautaire, un exécutif renouvelé et une énergie nouvelle pour bien gérer notre territoire et le destin de ses habitants. Comme nous sommes impatients de commencer à travailler, je vous informe immédiatement de la date de la première réunion du Bureau Communautaire qui se tiendra le jeudi 16 juillet à 9h mais à la C.A.B. cette fois-ci. Ce Bureau Communautaire sera réuni sous sa forme délibérante, à savoir qu'il aura pour mission de voter certaines délibérations relatives à la gestion des affaires courantes de notre Communauté.
Mme Caroline CAYEUX : Par ailleurs je tiens à vous informer que je présenterai lors du Conseil Communautaire du 17 juillet prochain une délibération pour la mise en place de la Conférence des Maires. Cette Conférence des Maires prévue par la loi du 27 décembre 2019 sera installée dès la rentrée prochaine ; c'est un organe d'orientations stratégiques de la Communauté d'Agglo du

Beauvaisis, et cette Conférence des Maires se réunira chaque fois que nécessaire pour travailler à la cohérence des politiques menées et des décisions prises sur le territoire. Chaque maire disposera d'une voix, quelle que soit la taille de la commune. Vous recevrez dès ce soir les convocations officielles à cette réunion du Bureau Communautaire.

Voilà ce que je voulais vous dire à l'issue de cette délibération. Finalement, c'est quand même plus simple de voter électroniquement. Vous imaginez, 101 bulletins à dépouiller 32 fois !
Nous allons passer à la délibération numéro 5, la lecture de la charte de l'élu local.

Envoyé en préfecture le 17/07/2020
Reçu en préfecture le 17/07/2020
Affiché le
ID : 060-200067999-20200710-2020_351-DE

Délibération n°2020-351
(rapport réf 2020-351)

Lecture de la charte de l'élu local par le Président de la communauté d'agglomération du Beauvaisis

Madame Caroline CAYEUX, Présidente

L'article L. 5211-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoit que « lors de la première réunion de l'organe délibérant, immédiatement après l'élection du président, des vice-présidents et des autres membres du bureau, le président donne lecture de la charte de l'élu local prévue à l'article L. 1111-1-1. Le président remet aux conseillers communautaires une copie de la charte de l'élu local et des dispositions de la sous-section 1 de la section 2 du chapitre IV du présent titre dans les communautés de communes, de la section 3 du chapitre VI du présent titre dans les communautés d'agglomération, de la sous-section 4 de la section 2 du chapitre V du présent titre dans les communautés urbaines et les métropoles, ainsi que des articles auxquels il est fait référence dans ces dispositions ».

Charte de l'élu local :
1. L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.

2. Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.

3. L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.

4. L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.

5. Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.

6. L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.

7. Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions.

Le Conseil Communautaire a pris acte de la charte de l'élu local.

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis

Pour Extrait Conforme,
La Présidente,
Caroline CAYEUX

5 – LECTURE DE LA CHARTE DE L'ELU LOCAL PAR LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS

Mme Caroline CAYEUX : Je vous en fais grâce. J'ai beaucoup hésité et je me suis dit qu'au fond je voulais vous en faire grâce et je suis sûre que vous l'avez lue avec beaucoup d'attention hier soir.
Je vous propose de l'adopter, je retiendrai que la responsabilité numéro 1 : l'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.
Est-ce qu'il y a des questions sur cette délibération ? S'il n'y en a pas, je vous propose de l'adopter.
Est-ce qu'il y a des votes contre ? Des abstentions ? C'est **adopté à l'unanimité**.
Le dossier 6 concerne les délégations du Conseil Communautaire données à la Présidente et au Bureau Communautaire.

Envoyé en préfecture le 17/07/2020
Reçu en préfecture le 17/07/2020
Affiché le
ID : 060-200067999-20200710-2020_352-DE

Délibération n°2020-352
(rapport réf 2020-352)

Délégations du conseil communautaire données au Président et au bureau communautaire

Madame Caroline CAYEUX, Présidente

Les dispositions du code général des collectivités territoriales (articles L. 5211-10 et L. 2122-22) permettent au conseil communautaire de déléguer au Président et au bureau communautaire un certain nombre de ses compétences.

Dans un souci de favoriser une bonne administration de la communauté d'agglomération du Beauvaisis il est proposé de confier à madame la Présidente et en cas d'empêchement de la Présidente au vice-président délégué, pour la durée du présent mandat, les délégations suivantes :

1) Arrêter et modifier l'affectation des propriétés communautaires utilisées par les services publics communautaires ;

2) Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres de travaux dont le montant est inférieur à 2,5 millions d'euros hors taxe ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

3) Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

4) Passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;

5) Créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services communautaires ;

6) Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;

7) Décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros ;

8) Fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts ;

9) Fixer, dans les limites de l'estimation des services fiscaux (domaines), le montant des offres de la communauté d'agglomération du Beauvaisis à notifier aux expropriés et de répondre à leurs demandes ;

Envoyé en préfecture le 17/07/2020
Reçu en préfecture le 17/07/2020
Affiché le
ID : 060-200067999-20200710-2020_352-DE

10) Intenter au nom de la communauté d'agglomération du Beauvaisis [illegible] la communauté d'agglomération du Beauvaisis dans les actions intentées contre elle ; cette délégation est consentie tant en demande qu'en défense et devant toutes les juridictions ; et de transiger avec les tiers dans la limite de 10.000 € ;

11) Régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules de la communauté d'agglomération du Beauvaisis dans la limite de 10 000 € par sinistre ;

12) Donner, en application de l'article L. 324-1 du code de l'urbanisme, l'avis de la communauté d'agglomération du Beauvaisis préalablement aux opérations menées par un établissement public foncier local ;

13) Signer la convention prévue par le quatrième alinéa de l'article L. 311-4 du code de l'urbanisme précisant les conditions dans lesquelles un constructeur participe au coût d'équipement d'une zone d'aménagement concerté et de signer la convention prévue par le troisième alinéa de l'article L. 332-11-2 du même code précisant les conditions dans lesquelles un propriétaire peut verser la participation pour voirie et réseaux ;

14) Exercer au nom de la communauté d'agglomération du Beauvaisis le droit de priorité défini aux articles L. 240-1 à L. 240-3 du code de l'urbanisme ;

15) Prendre les décisions mentionnées aux articles L. 523-4 et L. 523-5 du code du patrimoine relatives à la réalisation de diagnostics d'archéologie préventive prescrits pour les opérations d'aménagement ou de travaux sur le territoire de la communauté d'agglomération du Beauvaisis ;

16) Autoriser, au nom de la communauté d'agglomération du Beauvaisis le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre ;

17) °Demander à tout organisme financeur l'attribution de subventions de fonctionnement et d'investissement ;

18) Procéder au dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification des biens communautaires ;

19) Ouvrir et organiser la participation du public par voie électronique prévue au I de l'article L. 123-19 du code de l'environnement ;

20) Procéder au renouvellement des chantiers d'insertion ;

21) Signer toute convention de partenariat sans flux financier ;
22) Autoriser l'achat de lots et gratification dans la limite des crédits inscrits au budget de chaque service, et autoriser la remise de ces lots et gratifications ;

23) Autoriser la signature de conventions de gardiennage des déchetteries et points verts ;

24) Autoriser la signature de conventions de rejet et de déversement (assainissement) ;

25) Autoriser la signature de conventions de gestion des stations d'épuration.

Envoyé en préfecture le 17/07/2020
Reçu en préfecture le 17/07/2020
Affiché le
ID : 060-200067999-20200710-2020_352-DE

Il est également proposé de confier au bureau communautaire les délégations suivantes :

1/ Personnel communautaire :
- Adoption du tableau des emplois ;
- Adoption des règlements relatifs aux logement des agents, aux indemnisations des astreintes, aux frais de déplacement.

2/ Développement institutionnel / administration/ finances :
- Attributions de subvention aux associations (toute compétence) ;
- Signature des conventions de partenariat dont l'incidence financière est inférieure à 23.000€ (toute compétence) ;
- Signature des délégations de maitrise d'ouvrage ;
- Adhésion aux associations ou réseaux professionnels ;
- Attribution de fonds de concours ;
- Acceptation des demandes de remises gracieuses et mise en débet.

3/ Aménagement :
- Adoption de programmes de travaux d'entretien ;
- Attribution des fonds de développement communautaire ;
- Autorisation de cessions foncières ;
- Signature des conventions d'étude avec les syndicats d'aménagement (SAO) ;
- Mise en place de programmes partenariaux et financiers avec Oise la Vallée ;
- Signature des conventions de déploiement du haut débit et des conventions de programmation haut débit.

4/ Mobilité
- Mise en réforme des autobus ;
- Mise en place des transports des élèves.

5/ Développement économique
- Reconduction Dispositif Proch' Emploi ;
- Attribution des aides financières dont le FISAC, et les aides relatives à l'innovation agricole ;
- Mise en place de chantiers d'insertion ;
- Signature des conventions de financement pour la création d'entreprises ;
- Définition des principes d'hébergement au sein de l'hôtel et pépinière d'entreprises ;

6/ Enseignement supérieurs
- Attribution de bourses et aides (ex : PEPITE).

7/ Equipements culturels
- Demande d'agréement des équipements.

8/ Habitat
- Attribution aides et subvention (ANAH, PIG, amélioration de l'habitat).

9/ Commande publique
- Mise en place des groupements de commande (signature des conventions de création, adhésions et avenant).

Envoyé en préfecture le 17/07/2020
Reçu en préfecture le 17/07/2020
Affiché le
ID : 060-200067999-20200710-2020_352-DE

10/ Environnement

- Attribution des fonds de concours voirie ;
- Animation des sites Natura 2000 ;
- Signature des conventions d'utilisation des déchetteries ;
- Attribution des aides à la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif ;
- Signature des conventions avec l'agence de l'eau ;
- Demande de remboursement de travaux.

Cette délégation pourra être réajustée lors de prochaines séances du conseil communautaire.
Il sera rendu compte à chaque séance du conseil communautaire des décisions prises par le Président et par le bureau communautaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés, avec 7 abstentions, décide d'adopter le rapport ci-dessus.

Pour Extrait Conforme,
La Présidente,
Caroline CAYEUX

6 – DELEGATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DONNEES AU PRESIDENT ET AU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Mme Caroline CAYEUX : Là aussi il y a de très longues compétences, j'espère que vous les avez bien approfondies. Je vous propose d'adopter cette délibération. Cette délégation d'ailleurs pourra être réajustée lors de prochaines séances de Conseil et on vous rendra compte à chaque séance du Conseil Communautaire des décisions prises par l'ensemble du Bureau.
Est-ce qu'il y a des votes contre ? Des abstentions ? 7. C'est **adopté à l'unanimité des suffrages exprimés**.
Je vous remercie, nous avons épuisé l'ordre du jour.

Nous aimerions faire une photo des élus, dehors. Comme malheureusement on ne peut pas vous offrir un pot, je vous souhaite un bon week-end.

La séance est levée à 12 h 35

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS
procés-verbal conseil communautaire vendredi 10 juillet 2020

COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	P/A	DELEGUES SUPPLEANTS	P/A
ALLONNE	Patrice HAEZEBROUCK		Laeticia LOUVET	
AUCHY LA MONTAGNE	Alain ROUSSELLE		Francis JOLY	
AUNEUIL	Hans DEKKERS			
AUNEUIL	Nathalie KABILE			
AUTEUIL	Martine DELAPLACE		Francis LAQUITTANT	
AUX MARAIS	Christophe TABARY		Dominique THOPART	
BAILLEUL SUR THERAIN	Béatrice LEJEUNE		Stéphane JAMBOIS	
BEAUVAIS	Caroline CAYEUX			
BEAUVAIS	Franck PIA			
BEAUVAIS	Sandra PLOMION			
BEAUVAIS	Lionel CHISS			
BEAUVAIS	Isabelle SOULA			
BEAUVAIS	Yannick MATURA			
BEAUVAIS	Anne-Françoise LEBRETON			
BEAUVAIS	Mohrad LAGHRARI			
BEAUVAIS	Corinne FOURCIN			
BEAUVAIS	Charles LOCQUET			
BEAUVAIS	Jacqueline MENOUBE			
BEAUVAIS	Philippe VIBERT			
BEAUVAIS	Charlotte COLIGNON			
BEAUVAIS	Antoine SALITOT			
BEAUVAIS	Catherine THIEBLIN			
BEAUVAIS	Victor DEBIL-CAUX			
BEAUVAIS	Hatice KILINC SIGINIR			
BEAUVAIS	Mamadou LY			
BEAUVAIS	Guylaine CAPGRAS			
BEAUVAIS	Jacques DORIDAM			
BEAUVAIS	Vanessa FOULON			
BEAUVAIS	Ali SAHNOUN			

COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	P/A	DELEGUES SUPPLEANTS	P/A
BEAUVAIS	Halima KHARROUBI			
BEAUVAIS	Loïc BARBARAS			
BEAUVAIS	Farida THIMMERMAN			
BEAUVAIS	Mamadou BATHILY			
BEAUVAIS	Peggy CALLENS			
BEAUVAIS	Cédric MARTIN			
BEAUVAIS	Jérôme LIEVAIN			
BEAUVAIS	Laureen HULOT			
BEAUVAIS	Ludovic CASTANIE			
BEAUVAIS	Monette-Simone VASSEUR			
BEAUVAIS	Christophe GASPART			
BEAUVAIS	Patricia HIBERTY			
BEAUVAIS	Roxane LUNDY			
BEAUVAIS	Thierry AURY			
BEAUVAIS	Dominique CLINCKEMAILLIE			
BEAUVAIS	Mehdi RAHOUI			
BEAUVAIS	Marianne SECK			
BEAUVAIS	Grégory NARZIS			
BEAUVAIS	Leila DAGDAD			
BEAUVAIS	Claire MARAIS-BEUIL			
BEAUVAIS	David MAGNIER			
BEAUVAIS	Philippe ENJOLRAS			
BERNEUIL-EN-BRAY	Jean-Louis VANDEBURIE		Marie - Christine FORTUNA	
BONLIER	Martine MAILLET		Virginie GRALL	
BRESLES	Dominique CORDIER			
BRESLES	Valérie ~~MENARD~~ GAULTIER			
BRESLES	Jean Marie SIRAUT			
CREVECOEUR LE GRAND	BOURLEAU Aymeric			
CREVECOEUR LE GRAND	BELLEPERCHE Sophie			
FONTAINE SAINT-LUCIEN	Laurent DELAERE		Myriam DEBRAINE	

COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	P/A	DELEGUES SUPPLEANTS	P/A
FOUQUENIES	Henry GAUDISSART		Catherine HERAULT	
FOUQUEROLLES	PHILIPPE VAN WALLEGHEM		Dominique CARPIER	
FRANCASTEL	Hubert VANYSACKER		Denis PORQUIER	
FROCOURT	David CREVET		Angèle BIZOT	
GOINCOURT	Jean LEVOIR		Cmina CHAOUALI	
GUIGNECOURT	DESIREST Philippe		Chantal TRANCHANT	
HAUDIVILLERS	Sylvain FRENOY		Jean_Pierre MARCHADOUR	
HERCHIES	Jean-Charles PAILLART		Gilles MARY	
HERMES	Gregory PALANDRE			
HERMES	Christine PRETRE			
JUVIGNIES	Dominique DEVILLERS		Michel DEVELLENNES	
LA NEUVILLE EN HEZ	Jean-François DUFOUR		Gérard DUCOLLET	
LA RUE SAINT PIERRE	Patrick SIGNOIRT		Christiane RENAUX	
LA CHAUSSEE DU BOIS D'ECU	Bruno GRUEL		Serge ANTY	
LAFRAYE	Marie Claude DEVILLERS		Yves PAUL	
LAVERSINES	Frédéric GAMBLIN		Marie-Manuelle JACQUES	
LE FAY SAINT QUENTIN	Christiane HERMAND		Thierry VANBESELAERE	
Le MONT SAINT ADRIEN	Jean-Philippe AMANS		Lylian BELLAMY	
LE SAULCHOY	Eric MICLOTTE		Jean-Louis LUCAS	
LITZ	Jean-Jacques DEGOUY		Tristan LESCUYER	
LUCHY	Samuel PAYEN		Bruno POUCHAIN	
MAISONCELLE SAINT PIERRE	Noël VERCHAEVE		Frédéricka CHABLOZ	
MAULERS	Jean-Pierre SENECHAL		Cyr Saulnier	
MILLY-SUR-THERAIN	Christophe DE L'HAMAIDE		Joëlle SANS	
MUIDORGE	Didier LEBESGUE		Dominique KLEBER DUPILLE	
NIVILLERS	Alexis LE COUTEULX		Sébastien LE GOUIC	
PIERREFITE-EN-BEAUVAISIS	Michel ROUTIER		Frédéric CARDOT	
RAINVILLERS	Laurent LEFEVRE		Benjamin DURAND	
REMERANGLES	Hubert PROOT		Henry ANDERSEN	
ROCHY CONDE	Catherine CANDILLON		Robert Truptil	

COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	P/A	DELEGUES SUPPLEANTS	P/A
ROTANGY	Régis LANGLET		Jérôme DESCROIX	
SAINT GERMAIN LA POTERIE	Francis BELLOU		Anita ANTY	
SAINT LEGER EN BRAY	Laurent DELMAS		Jean-Pierre DROBECQ	
SAINT MARTIN LE NŒUD	Jean-Marie DURIEZ		Carole MORTELECQ	
SAINT-PAUL	Gérard HEDIN		Françoise DAVESNE	
SAVIGNIES	Brigitte LEFEBVRE		Michel BOCQUET	
THERDONNE	Martial DUFLOT		Virginie DUBOS	
TILLE	Catherine MARTIN		Daniel VANDENABEELE	
TROISSEREUX	Christian DEMAY		Mégane HACQUE	
VELENNES	Nathalie Rolland		Martial LONCKE	
VERDEREL-LES-SAUQUEUSE	Marcel DUFOUR		Alain DUBOSC	
WARLUIS	Dominique MORET		Stéphane CAUCHOIS	